



Zone de Protection Spéciale (ZPS)

«Bassée et plaines adjacentes»

BILAN D'ACTIVITES 2018

Sommaire

1-Bilan d'activités 2018

1-1 Animation des contrats /chartes

1-2 Suivis scientifiques

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-5 Gestion administrative

2-Orientations 2019 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats /chartes

2-2 Suivis scientifiques

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

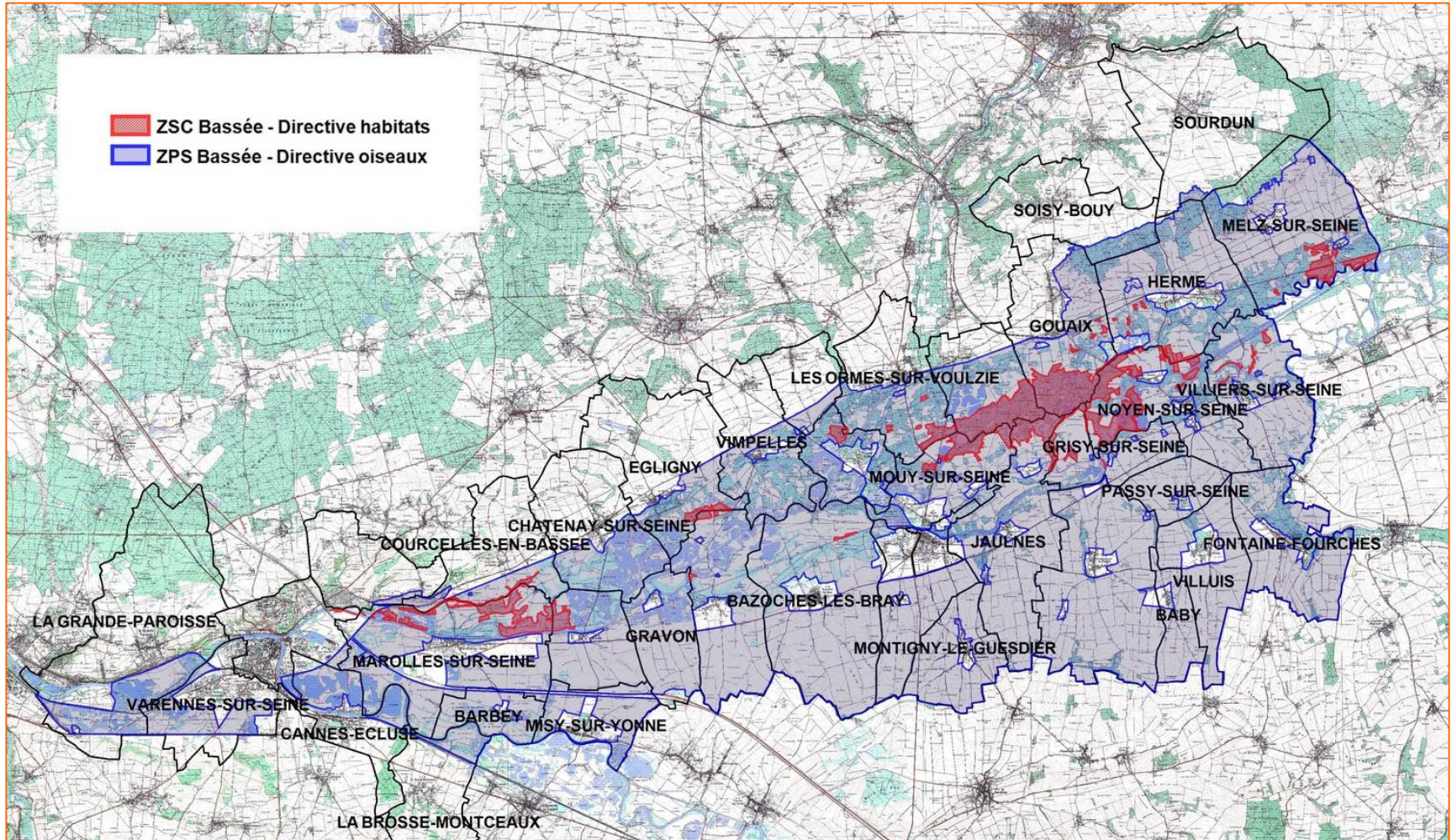
2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

2-5 Gestion administrative

1 - Bilan d'activités 2018

ZPS 27 643 hectares

ZSC 1 404 ha



1-1 Animation des contrats / chartes

- Les travaux de restauration de milieux ouverts sont achevés pour 1 des 3 **contrats Natura 2000** dont les conventions ont été signées fin 2016 :

Les travaux dans la propriété privée située à Chatenay-sur-Seine sont achevés pour 0,5 ha d'une mare.

Ceux concernant les propriétés sur les communes de La Tombe pour 1,6 ha de bras mort de la Seine, et de Balloy pour 4,5 ha de berges de plans d'eau, doivent être terminés d'ici fin décembre 2019- début janvier 2020.

Rappel : les propriétaires ont, contractuellement, 5 ans maximum pour réaliser les travaux, puis après les avoir payés, ils envoient leur demande de paiement de la subvention conventionnelle.

Les travaux réalisés ne peuvent pas être d'une autre nature que ceux définis dans le cadre du contrat Natura 2000.

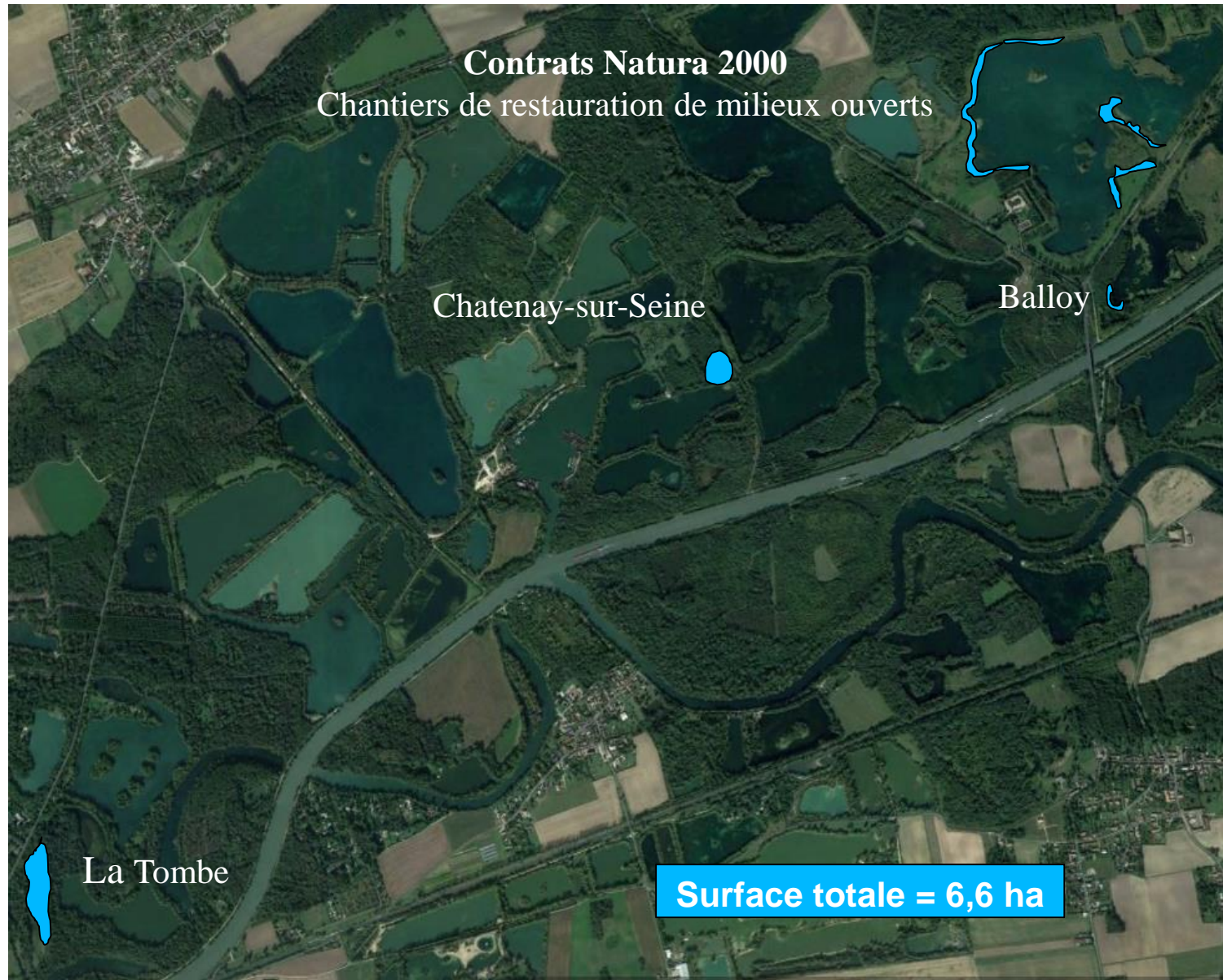
Pour mémoire : les 3 contrats concernent au total une superficie de 6,6 ha envahie de ligneux (saules principalement), dont 4,5 ha de berges de plans d'eau, 1,6 ha de bras mort de la Seine et.

L'objectif reste de permettre la reconquête de ces milieux par les roselières en forte régression sur ces 3 sites et plus généralement dans la Bassée. Ceci afin de favoriser la nidification et / ou l'alimentation d'espèces d'oiseaux nicheurs ou de passage de la ZPS, telles que : Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur, Busard des roseaux, Bihoreau gris, Butor étoilé, Gorgebleue à miroir, Milan noir...

Bien que les niveaux d'eau furent très hauts suite à la crue de fin janvier 2018, sans décrue avant l'été, les retards de travaux enregistrés (pas d'interventions de février à mars inclus) n'auront pas de conséquences quant à la réalisation des travaux dans le délai conventionnel courant jusqu'à 2021.

-La signature de la **charte Natura 2000** intéressant les propriétaires qui ont signé un contrat Natura 2000 est prévue pour 2019 - 2020.

1-1 - Animation des contrats /chartes



1-1 - Animation des contrats /chartes

Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc) « Natura 2000 »

-Au total, depuis novembre 2014, **43 exploitations visitées** avec diagnostic biodiversité réalisé sur place, **pour 39 exploitants** ayant engagé une ou plusieurs MAEc, dont 1 dans l'Yonne et 2 dans l'Aube, et dans **23 Communes** sur les 39 communes du site :

Baby, Balloy, Barbey, Bazoches les Bray, Cannes Ecluse, Chatenay-sur-Seine, Courcelles en Bassée, Egligny, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Les Ormes sur Voulzie, Luisetaines, Melz-sur-Seine, Montigny le Guesdier, Mouy-sur-Seine, Neuvry, Villiers-sur-Seine, Villenauxe la Petite, Villuis, Vimpelles.

MAEc Indicateurs de suivi / Résultats obtenus

-Surface de prairies recréées : 81,56ha. + 2019 / 60,02ha = **+141,58 ha**.

-Surface de prairie gérée de façon extensive : 83,67ha + 2019 / 43,07ha = **+126,74 ha** (dont pâturage).

-Evolution de l'avifaune ciblée par les mesures : les 4 principales espèces visées sont l'Œdicnème criard, le Busard St. Martin, le Busard cendré et le Busard des roseaux. Une 2^{ème} campagne d'estimation des populations de busards sera réalisée en 2020 avec le même protocole qu'en 2014. L'estimation en cours de la population d'Œdicnème criard sera poursuivie en 2019, avec une focalisation sur les parcelles engagées depuis 2014 (cf. paragraphe ci-dessous/ localisation des parcelles).

-Evolution de linéaires de haies : + 2337 m d'entretien sur 1 exploitation.

-Maintien et évolution des capacités d'accueil des bosquets pour la faune : pas de disparition ni de création de bosquets, pas de mesure engagée.

-Linéaires de bandes enherbées : 0,21 ha de création de bandes refuges pour la faune, pas de mesure spécifique bandes enherbées.

-Surfaces d'habitats favorables pour l'œdicnème criard : évolution liée à une partie des créations de couverts d'intérêt faunistique et floristique, estimée à ce jour à 40% de ces surfaces engagées (HE 13 et HE 16), selon les couverts mis en place (densité et hauteur), et à l'impact des aléas climatiques (inondation suivie de sécheresse). Soit environ + **44 ha**.

-Localisation des parcelles contractualisées par rapport aux enjeux des documents d'objectifs : la réalisation d'une *cartographie sous SIG* est programmée pour le **1^{er} semestre 2019**, suite aux *visites d'état des lieux* prévues au printemps, sur toutes les parcelles engagées depuis 2014.

-Surfaces d'habitats d'intérêts communautaires (surfaces engagées en pâturage): « Prairie mésophile » = **+2,1 ha**; « Pelouse sèche » = **+ 3,3 ha**.

1-1 - Animation des contrats /chartes

Récapitulatif des MAEc 2014 à 2018

MAEc BASSEE	HE01	HE02	HE03	HE11	HE13	HE15	HE16	HE17	HE21	HA01	Remarques	Communes
Engagt.2014 11,89 ha			9,76					2,13				MELZ SUR SEINE
Engagt.2015 59,41 ha			1,37				1,04					VILLENAUXE LA PETITE
							5,22					VILLUIS
	2,65	29,94							13,65		Pâturages ovins	EGLIGNY, GOUAIX
							1,32				Siège social dans l'Aube	MELZ SUR SEINE
			0,82								Siège social dans l'Aube	MELZ SUR SEINE
Engagt.2016 34,82 ha 2,3 km haies			1,24				1,87					GRAVON FONTAINE FOURCHES
							17,65					GRAVON CHATENAY-SUR-SEINE
			6,06									GOUAIX
							1,90					BAZOCHES LES BRAY
			1,65									JAULNES
			2,3				1,30					VILLENAUXE LA PETITE
			0,85									VILLENAUXE LA PETITE
Engagt.2017 44,19 ha							3,95					VILLENAUXE LA PETITE
							4,91					MOUY-SUR-SEINE
			11,06				3,49					MOUY-SUR-SEINE
							5,56					LUISETAINES
							2,3					BABY
	3,9			3,9		0,21						COURCELLES EN BASSEE
							1,66					BABY
Engagt.2018 17,14 ha							3,25					VIMPELLES
							11,03					LES ORMES /VOULZIE
							1,38					LUISETAINES
			0,42				1,82					MOUY-SUR-SEINE
					2,49							GOUAIX
Demandes 2019 103,09 ha							5,97					GRISY/SEINE
			7,4									BAZOCHES LES BRAY
			24,23				5,9					NEUVRY
			7,49				20,369					VILLIERS/SEINE
							10					BARBEY
							10					LES ORMES /VOULZIE
			1,95				7,7856					CANNES ECLUSE
							5					MONTIGNY LE GUESDIER
			2				5					FONTAINE FOURCHES
Cumuls au 15/12/2018	6,55	29,94	78,60	3,90	2,49	0,21	133,07	2,13	13,65	HA01	Total hectares	270,54
	HE01	HE02	HE03	HE11	HE13	HE15	HE16	HE17	HE21	2 337,00	Total linéaires	2 337,00

Bilan MAEc au 31/12/2018

- **21 hectares engagés en 2017 n'ont pas été retenus** du fait d'une exploitation en indivision, spécificité qui n'était pas connue au moment de la réalisation du diagnostic.
- Les engagements de l'année **2018, n'ont pas pu suivre la progression prévue**, du fait :
 - des *retards de paiements des années 2016 et 2017* qui ont mis un frein aux volontés d'engagements exprimés par les exploitants.
 - du *plafonnement de l'enveloppe MAEc Bassée pour 2018*, d'où une vingtaine d'hectares qui n'ont pas été engagés ;
 - d'un *malentendu avec un exploitant qui n'a pas engagé 24 ha lors de sa déclaration PAC*, bien que nous l'ayons informé clairement lors de la visite de son exploitation sur le fait que la fiche de liaison n'avait aucun caractère contractuel et ne se substituait pas à la déclaration de ses MAEc à la PAC.

Potentiellement, sans plafonnement et sans « oubli » de déclaration, au moins une soixantaine d'hectares auraient été engagés, soit **44 ha de plus**.

- La **dynamique de développement des engagements** se confirme néanmoins **dès septembre 2018 pour la PAC 2019**, avec à ce jour des demandes dépassant l'enveloppe attribuée pour le territoire en 2018 (105 000€).

En effet, nous avons **16 exploitations demandeuses au 31/12/2018**, avec 54,12 ha en création de couvert d'intérêt faunistique et floristique (HE16) et 48,97 ha en gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31 juillet (HE03).

Soit 103,09 ha, représentant un budget de 256 180 € (tableau page suivante) soit **+ 144%** / budget disponible en 2018.

Ce qui amènerait le total cumulé de surfaces engagées à 270,54 ha répartis sur 23 des 39 communes du territoire.

- 2018 est la **1^{ère} année où les demandes nous sont faites si tôt** pour l'année suivante. **Habituellement la plus grosse partie des demandes arrivent au cours du 1^{er} trimestre jusqu'à début mai.**

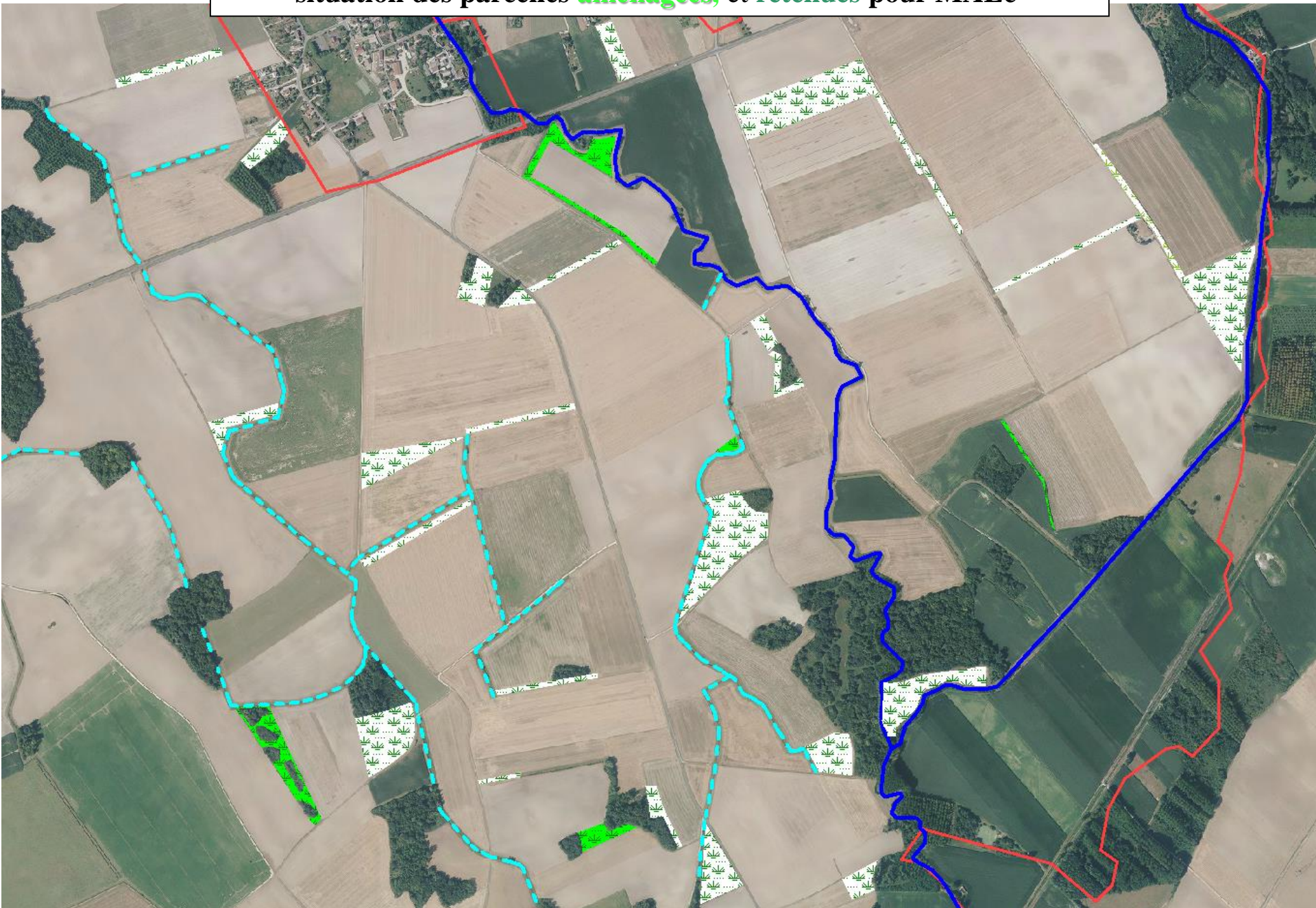
Des demandes supplémentaires aux 103 ha annoncés ci-dessus sont donc attendues de janvier à mai 2019.

1-1 - Animation des contrats /chartes

Détail des MAEc demandées au 31/12/2018 pour 2019

Communes	MAEc / couverts d'intérêt faunistique et floristique	Détail surfaces ha	Aide annuelle	Budget an	Budget 5 ans	Total ha	
Bazoches les Bray	IF_BASS_HE03 / entretien	7,4	353,43 €	2 615,38 €	13 076,91 €	7,4	
	IF_BASS_HE16 / création	4,7	600,00 €	2 820,00€	14 100,00€	4,7	
Grisy sur Seine	Jaulnes	IF_BASS_HE16 / création	5,97	600,00 €	3 582,00 €	17 910,00 €	5,97
Neuvry	IF_BASS_HE16 / création	5,9	600,00 €	3 540,00 €	17 700,00 €	30,13	
	IF_BASS_HE03 / entretien	24,23	353,43 €	8 563,61 €	42 818,04 €		
Villiers sur Seine Projet collectif continuités écologiques	IF_BASS_HE16 / création	1,57	600,00 €	942,00 €	4 710,00 €	20,3676	
	IF_BASS_HE16 / création	2,51	600,00 €	1 506,00 €	7 530,00 €		
	IF_BASS_HE16 / création	3,22	600,00 €	1 932,00 €	9 660,00 €		
	IF_BASS_HE16 / création	6,5676	600,00 €	3 940,56 €	19 702,80 €		
	IF_BASS_HE16 / création	2,2	600,00 €	1 320,00 €	6 600,00 €		
	IF_BASS_HE16 / création	1	600,00 €	600,00 €	3 000,00 €		
	IF_BASS_HE16 / création	0,8	600,00 €	480,00 €	2 400,00 €		
Barbey	IF_BASS_HE03 / entretien	7,49	353,43 €	2 647,19 €	13 235,95 €	7,49	
Les Ormes/Voulzie	IF_BASS_HE16 / création	10	600,00 €	6 000,00 €	30 000,00 €	10	
Cannes Ecluse	IF_BASS_HE16 / création	7,7856	600,00 €	4 671,36 €	23 356,80 €	7,7856	
	IF_BASS_HE03 / entretien	1,95	353,43 €	689,19 €	3 445,94 €	1,95	
Fontaines Fourche	IF_BASS_HE16 / création	5	600,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	5	
	IF_BASS_HE03 / entretien	2	353,43 €	706,86 €	3 534,30 €	2	
Montigny le Guesdier	IF_BASS_HE16 / création	5	600,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	5	
TOTAL DEMANDES 2019 au 31 décembre 2018					256 180,75 €	103,0932	
Dont HE 03					93 811,15 €	43,07	
Dont HE 16					162 369,60 €	60,03	

1-1 Projet collectif continuités écologiques / Villiers-sur-Seine
situation des parcelles **aménagées**, et retenues pour MAEc



Projet collectif continuités écologiques / Villiers-sur-Seine

Depuis 2010, la **Société de chasse de Villiers-sur-Seine** et **huit exploitants agricoles** de la commune, dont des non chasseurs, se sont **associés** pour **recréer des habitats favorables à la petite faune** dont le gibier de plaine, et **à la biodiversité** dans son ensemble sur un territoire de **400 ha de plaine**.

Fonctionnement :

La Sté de chasse loue le droit de chasse aux propriétaires



Pointes, bordures (largeur 12 m) et **surfaces à faible rendement** sont **semées en mai** en maïs-sorgho, et ces cultures restent **en place jusqu'en avril de l'année suivante**, fournissant ainsi alimentation et habitat aux petites espèces de plaine, oiseaux et mammifères.



La Sté de chasse, sur ses **fonds privés**, **rémunère le service rendu par les agriculteurs :**

-600€/ha/an = couverts semés chaque année en mai.

-30€/ha = différence entre un couvert de moutarde (12€/ha) et un mélange vesce-phacélie (42€/ha), afin d'encourager la mise en place de CIPAN plus intéressants du point de vue agronomique et faunistique.



Réflexion collective pour la mise en place d'un **corridor écologique traversant la plaine** d'est en ouest pour la mise en place de couverts reliant à terme les boisements, bosquets, fossés, rus et couverts déjà en place.

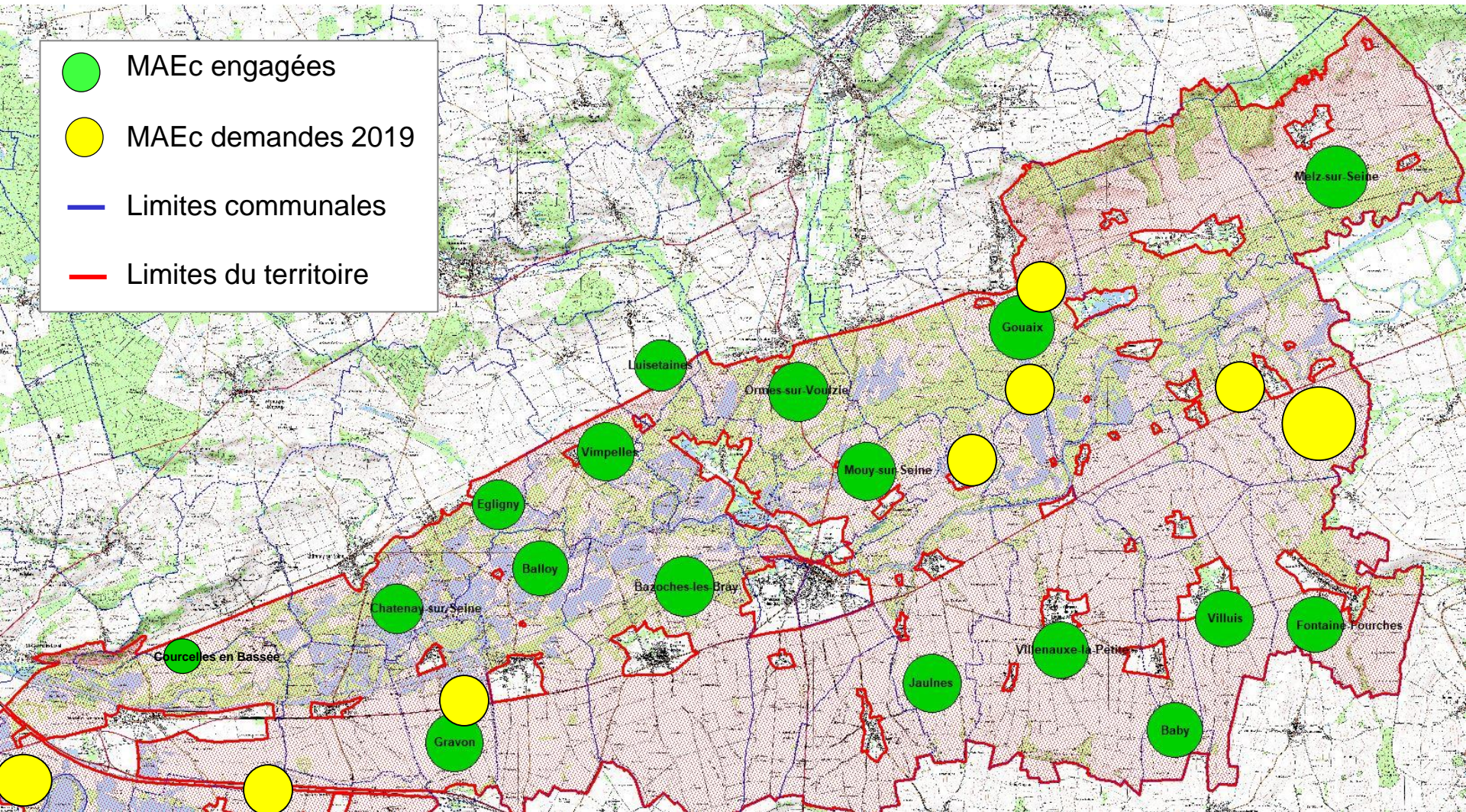


Dans le cadre des **MAEc Natura 2000**, liées au site « Bassée et plaine adjacentes » qui englobe les 400 ha du territoire, **20 hectares** d'une surface variant de **0,5 à 3 ha** sont identifiés pour être engagées en MAEc lors de la **déclaration PAC 2019**.

Une réflexion est menée sur les mélanges à semer, afin non seulement de **favoriser les espèces Natura 2000**, en particulier l'Oedicnème criard, et la petite faune de plaine, mais aussi d'**améliorer la structure des sols**.

De plus, les plus grandes surfaces (2 à 3 ha) ont été tracées après calcul du nombre de passage en plein des pulvérisateurs, afin d'éviter les coûts inutiles, de supprimer des manœuvres et ainsi de préserver les couverts et cultures.

Répartition des MAEc sur le territoire de la ZPS



1.2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances

1.2.1 Suivis



Rappel des suivis prioritaires prévus pour 2018

Ces suivis ont été initialisés en 2017 et réalisés en accord avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.

Ædicnème criard

Poursuite du suivi dans les grandes cultures

Blongios nain, Gorgebleue à miroir et Butor étoilé

Poursuite des recherches dans les zones humides

Pie-grièche écorcheur

Prospection des sites de nidification connus dans les milieux de transition et poursuite des recherches dans les autres sites favorables



Rappel des Enjeux de conservation du DOCOB pour les espèces suivies

ENJEU FORT : Ædicnème criard, Blongios nain, Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux.

ENJEU MOYEN : Gorgebleue à miroir et Pie-grièche écorcheur.

HIVERNANT : Butor étoilé.

Rappel des critères de nidification

Critères retenus pour l'évaluation du statut de reproduction (Codes EBCC)

Nidification possible
01 – espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
02 – mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
03 – couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
Nidification probable
04 – territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
05 – parades nuptiales
06 – fréquentation d'un site de nid potentiel
07 – signes ou cri d'inquiétude d'un individu adulte
08 – présence de plaques incubatrices
09 – construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine
10 – adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
11 – nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)
12 – jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
13 – adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver.
14 – adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
15 – nid avec œuf(s)
16 – nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

1.2.2 Résultats

A / Grandes cultures

Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) **Enjeu Fort**

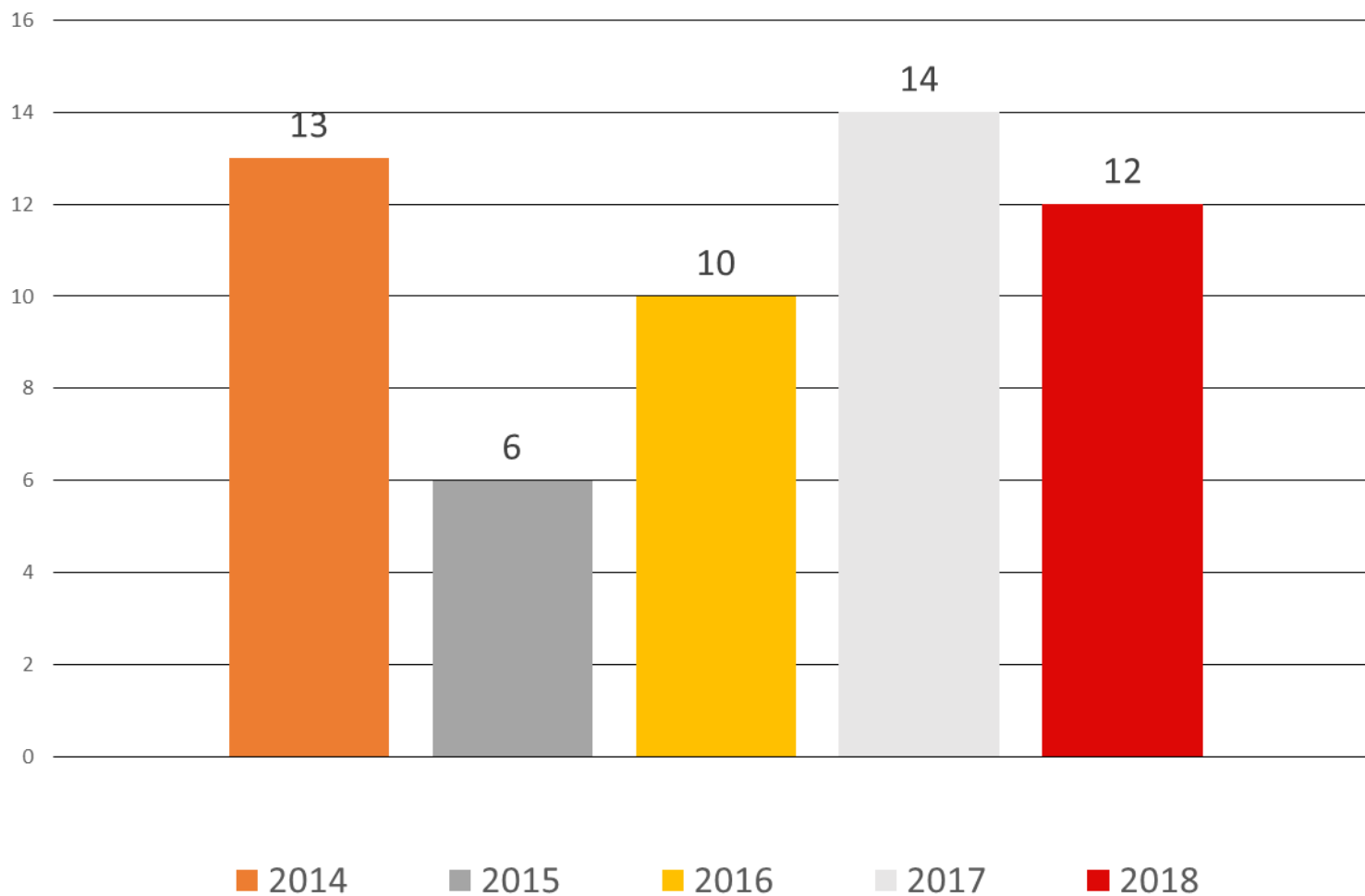
Synthèse des observations effectuées en Bassée entre 2014 & 2018

	Nicheurs certains + probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées en 2018
2014	13 couples	2	Bazoches-les-Bray Fontaine Fourches Jaulnes Barbey Montigny le Guesdier Melz sur Seine Grisy sur Seine Villenaux la Petite Marolles sur Seine Mousseaux-les-Bray
2015	6 couples	4	
2016	10 couples	7	
2017	14 couples	50	
2018	12 couples	14	



Oedicnème criard

Nombre de couples nicheurs certains et probables



Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) - Enjeu Fort

Analyse

Avec **12 couples de nicheurs certains ou probables** (voir critères), on reste dans la moyenne des recensements de ces dernières années (6 à 14 couples nicheurs).

Cependant, les observations d'individus isolés ont nettement diminué, ce qui se reflète autant dans nos propres campagnes de terrain qu'au sein des diverses bases de données consultées ou des naturalistes interrogés. Par ailleurs, si l'on se fonde sur ces données, cette année, l'Œdicnème criard est présent dans **9 communes sur les 39** communes de la Bassée, à savoir 23% du territoire en théorie, contre 38,5 % en 2017.

Une diminution difficile à expliquer, toutefois les précipitations importantes du mois de mai (1 jour sur 3) ont peut-être contribué à empêcher la nidification ou à détruire des nichées.

Rappelons que la **population francilienne** était estimée à 160 à 200 couples en 2009, avec la répartition suivante (*Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, Corif 2017*) :

33% dans la basse vallée de Seine

33% dans les plaines de l'Essonne

25% dans la vallée de la Marne

9% en Bassée et près des aéroports

Si l'on précise ces estimations en se fondant sur l'hypothèse de 160 à 200 couples franciliens, cela donne une **fourchette de 14 à 18 couples pour la Bassée** et les aéroports franciliens. Les résultats de ces dernières années sont donc en adéquation avec ces estimations, ce qui n'exclut pas qu'elles soient sous-évaluées... et la prospection mérite d'être poursuivie !

Comme nous l'avions mentionné en 2016 et 2017, les écoutes nocturnes avec repasse donnent peu de résultats (moins d'un contact sur 10 tentatives), et les repérages diurnes se sont révélés plus efficaces. Il conviendra donc à nouveau d'effectuer des prospections quadrillées, et une recherche systématique des Œdicnèmes à la longue vue sur toute parcelle favorable (nue, en terre, végétation rase...). Les suivis de cette espèce continueront par conséquent à être effectués de jour (aube et crépuscule compris).





1.2.2 Résultats

B / Zones humides



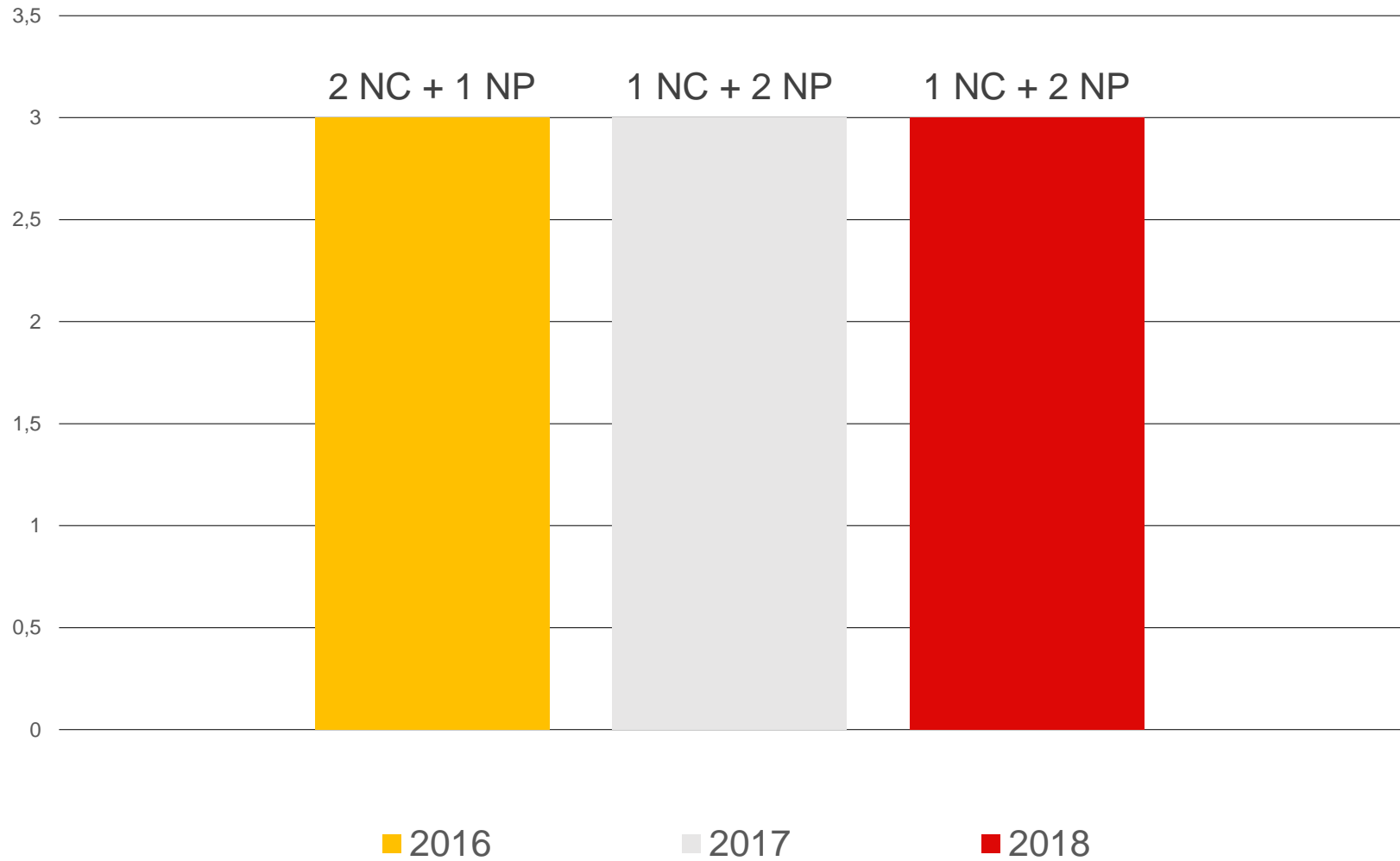
Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - **Enjeu Fort**

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2	1	3	NC : Balloy (2) NP : Bazoches Contacts : Marolles - Balloy Bazoches
2017	1	2	9	NC : Gouaix NP : Balloy - Bazoches
2018	1	2	1	NC : Marolles NP : Balloy

Blongios nain

Nombre de couples nicheurs certains et probables



Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - Enjeu Fort

Analyse

Résultats : **3 couples nicheurs (1 certain et 2 probables).**



Nous obtenons exactement les mêmes résultats qu'en 2016 et 2017 : notre 3^{ème} année de recherche en zones humides de la présence du **Blongios nain** en tant que **nicheur** révèle pour l'instant une **stabilité en termes d'effectifs** par rapport aux données disponibles précédemment.

Toutefois, les sites varient un peu et la nidification relative à ces sites semble progresser aussi. Ainsi, à Marolles en 2016 il n'y avait eu qu'un contact; en 2017 l'espèce n'y a pas été observée du tout, et en 2018 un couple de nicheurs certains y est recensé. A l'inverse, aucune trace en 2018 du couple de nicheurs certains observé à Gouaix en 2017.

Marolles, Balloy et Bazoches restent les bastions de l'espèce en Bassée, mais la découverte de la nidification à Gouaix en 2017 continue à ouvrir des perspectives. Notre recherche d'autres zones humides favorables en matière de roselières - même de taille modeste - et de saulaies proches de l'eau, doit absolument se poursuivre en 2019. Chatenay, Egligny, Grisy, la Ferme d'Île et bien d'autres sites devront être prospectés.

Après une diminution drastique des effectifs d'Île-de-France au XX^{ème} siècle, la population de Blongios nain s'est stabilisée dans les années 2000, avec une vingtaine de couples nicheurs (*Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014, Corif 2017*). La plaine alluviale de la Bassée reste un des sites majeurs avec **15% de la population francilienne**.

1.2.2 Résultats

B / Zones humides (suite)



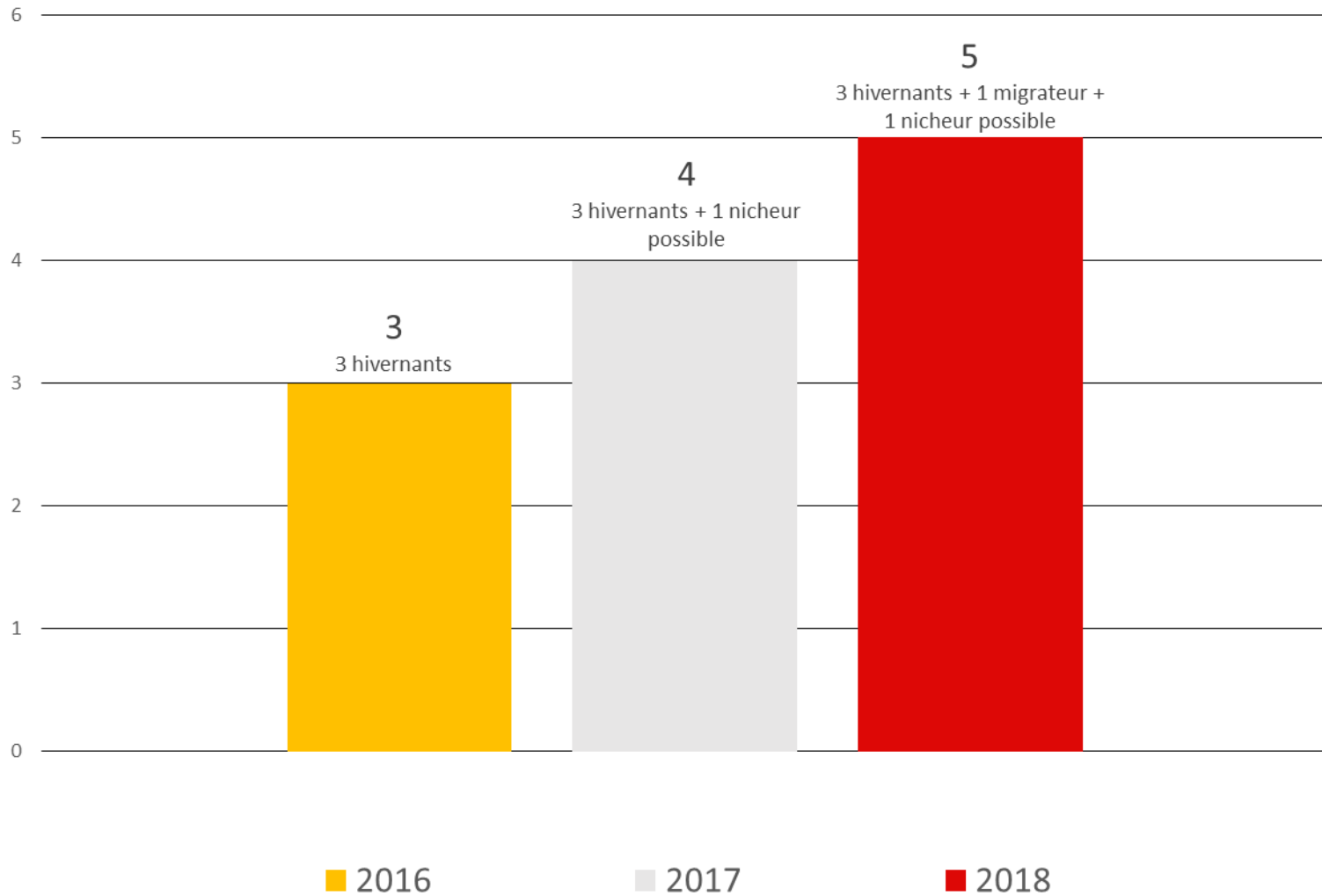
Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - **Hivernant**

Synthèse des observations effectuées en Bassée
en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs possibles	Observations ponctuelles	Statut et saison d'observation	Communes concernées
2016	-	3	Hivernants	Balloy (2) Bazoches
2017	1	3	Hivernants <i>Septembre à Février</i> Nicheur possible <i>Juillet</i>	Balloy (2) - Bazoches Balloy
2018	1	4	Hivernants <i>Janvier, décembre</i> Migrateur <i>Septembre</i> Nicheur possible <i>Mai</i>	Balloy (2) - Barbey Marolles Barbey

Butor étoilé

Observations ponctuelles et nicheurs possibles



Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - **Hivernant**

Analyse

3 individus hivernants (janvier, décembre), **1 individu migrateur** (septembre), **1 nicheur possible** (mai) .

Cette 3^{ème} année de recherche du Butor étoilé révèle une **légère augmentation des effectifs** par rapport aux données disponibles précédemment.

Hivernants : Balloy reste une donnée constante avec deux individus hivernants chaque année (2016-2017-2018). Pas d'observation à Bazoches en 2018 alors qu'un butor hivernant avait été recensé les deux années précédentes. En revanche, nouvelle donnée à Barbey en décembre. Les effectifs franciliens hivernants oscillent entre 10 et 20 individus, les 3 données hivernales de l'espèce en Bassée représentent donc **15% de la population hivernante d'Île-de-France**.

Migrateurs : observation d'un individu à Marolles en septembre : probablement un migrateur postnuptial.

Nicheurs possibles : nouvelle observation de nicheur possible, cette fois à Barbey en mai 2018. L'individu observé en juillet 2017 (photo ci-jointe) dans une roselière de la Ferme de Roselle, ce qui compte tenu de la date laissait présager une tentative de nidification, n'a pas été revu cette année.

En **2019**, la recherche du Butor étoilé devra se poursuivre tout au long de l'année. En effet, l'espèce a maintenant acquis en Bassée le triple statut d'**hivernant**, de **migrateur** et de **nicheur possible**.



Photo V. Legendre

1.2.2 Résultats



B / Zones humides (suite)

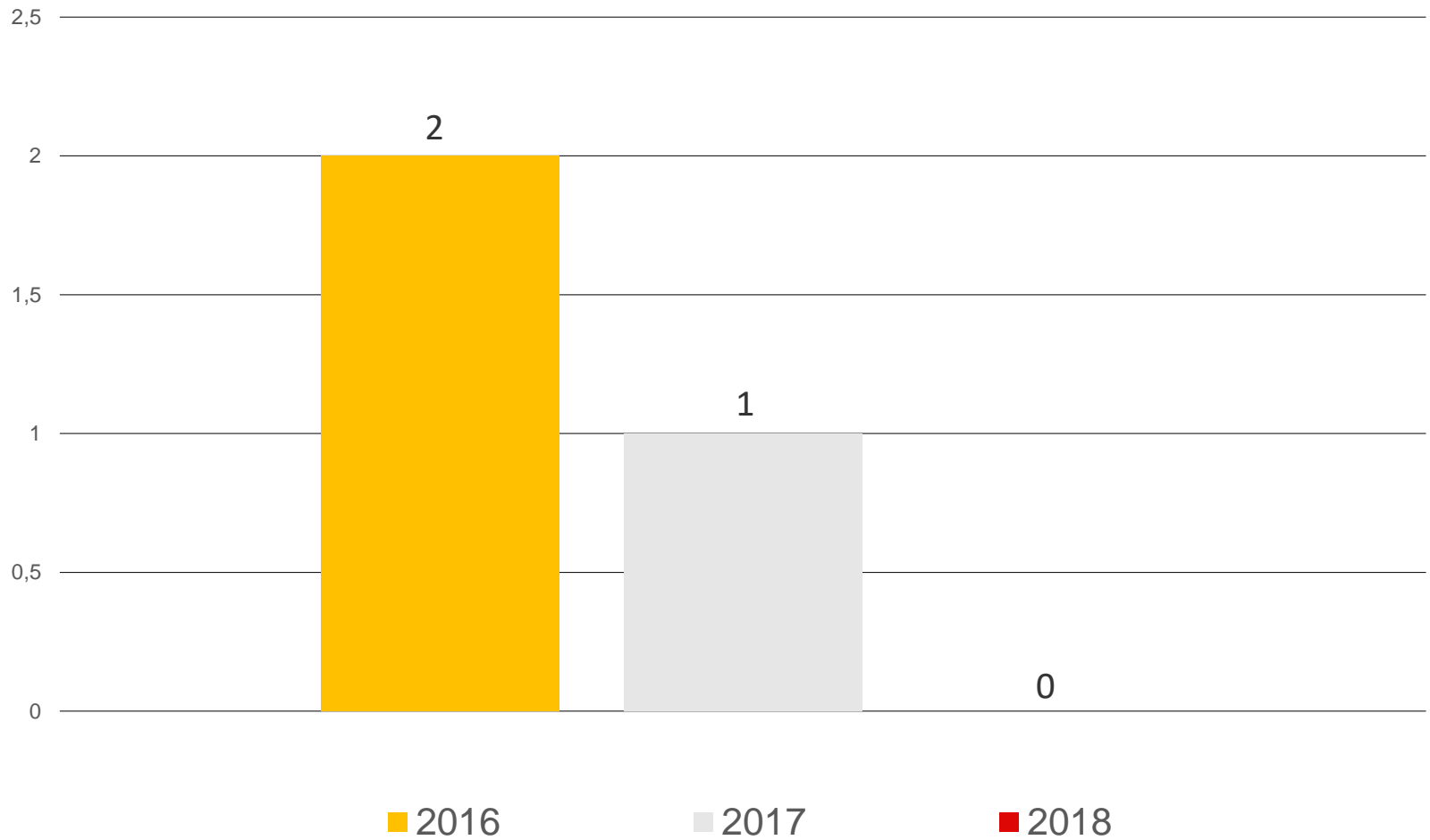
Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - Enjeu Moyen

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs probables (nombre de couples)	Mâles chanteurs en période de nidification	Observations ponctuelles (individus)	Communes concernées
2016	2 couples	4	-	NP (2) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Vimpelles - Varennes-sur-Seine - Jaulnes - Saint-Sauveur-les-Bray
2017	1 couple	3	-	NP (1) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Bazoches-lès-Bray (2) Mouy-sur-Seine (1)
2018	-	-	2	Observations ponctuelles : Balloy <i>13 juin</i> Noyen-sur-Seine <i>1^{er} août</i>

Gorgebleue à miroir

Nicheurs probables



Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - **Enjeu Moyen**

Analyse

Pas de nicheurs certains ni probables cette année



Aucune observation directe de notre part, **seulement deux contacts recensés** dans les bases de données : l'un à Balloy le 13 juin, l'autre à Noyen-sur-Seine le 1^{er} août. Ces **données imprécises** ne permettent pas d'établir si l'individu observé en juin était un mâle chanteur, ou celui observé début août un jeune, ce qui dans un cas comme dans l'autre aurait fourni quelques indices en matière de nidification.

À priori, le seul couple nicheur avéré à ce jour en Bassée est celui de Bazoches-lès-Bray, avec une mention en 2016 (et un éventuel 2^{ème} couple nicheur) et une autre en 2017. Ce site était d'ailleurs déjà occupé quelques années auparavant, cela est signalé dans l'*Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014* (Corif 2017).



L'apparition de la Gorgebleue à miroir en Île-de-France est récente et était estimée en novembre 2014 à environ **20 couples nicheurs**. Elle niche dans les « jeunes saulaies mêlées de roseaux en bordure des plans d'eau réaménagés des carrières, et dans certaines roselières plus denses » (*Atlas*), autant de milieux qu'il conviendra de continuer à prospecter en 2019, particulièrement sur les communes où elle n'a été observée que ponctuellement au cours de ces 3 dernières années : Vimpelles, Varennes, Jaulnes, Saint-Sauveur, Mouy, Balloy, Noyen.

1.2.2 Résultats

C / Milieux de transition

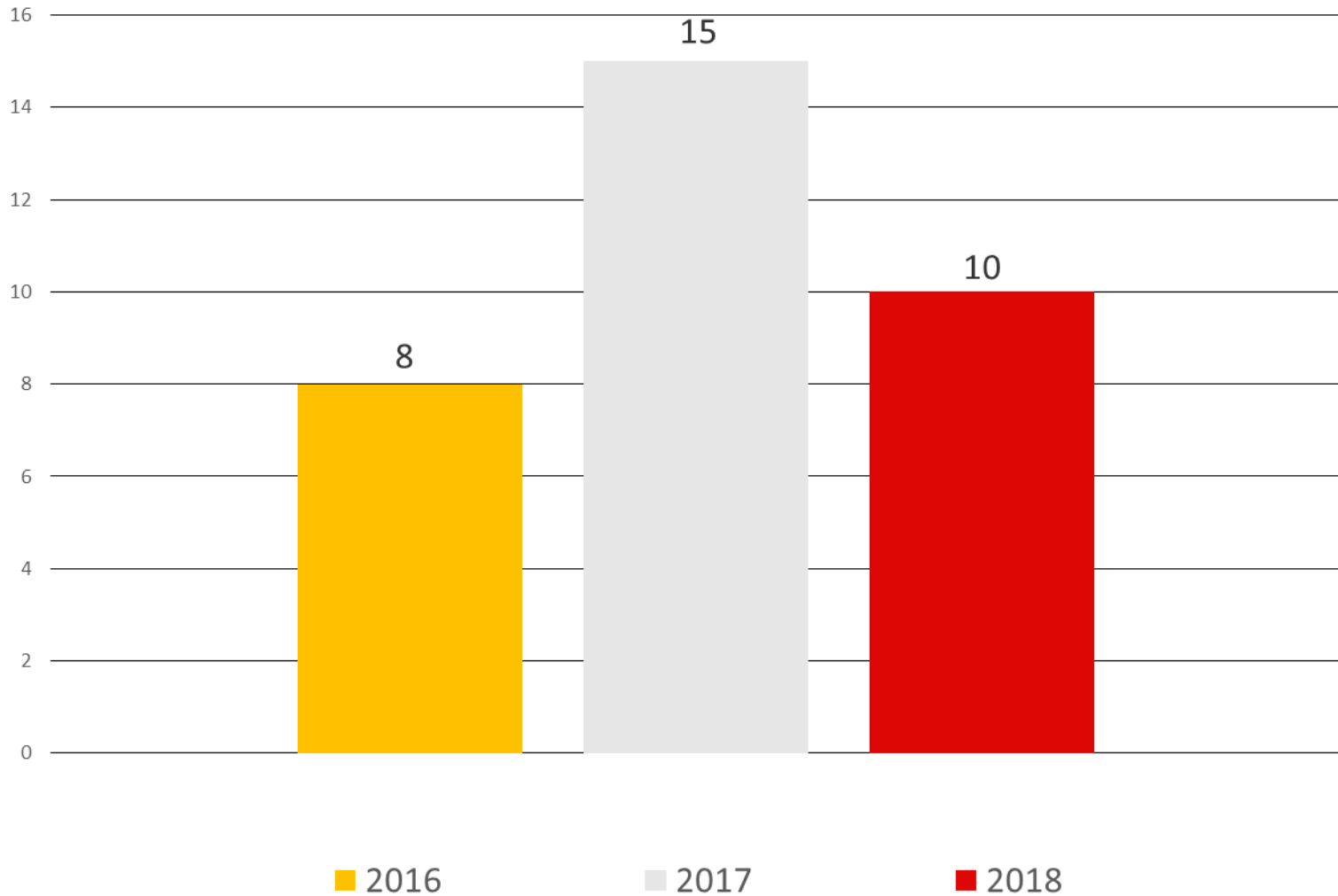
Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Enjeu Moyen

Synthèse des observations effectuées en Bassée en 2016, 2017 et 2018

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles	Communes concernées
2016	5	3	6	NC : Bazoches-Balloy(2) Grisy-St Sauveur NP : Vimpelles -Melz-Gouaix Jaulnes - Saint-Sauveur
2017	10	5	19	NC : Balloy(2)-Jaulnes-Les Ormes- Grisy-Gouaix-Hermé- Fontaine Fourches(3) NP : Gouaix-Jaulnes-Balloy- St Sauveur-Vimpelles
2018	5	5	13	NC : Fontaine-Fourches (2) Les Ormes NP : Hermé-Balloy-Jaulnes Les Ormes (2)

Pie-grièche écorcheur

Nicheurs certains et probables



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - **Enjeu Moyen**

Analyse

5 couples de nicheurs certains, 5 couples de nicheurs probables.

Ce total de 10 couples nicheurs est relativement cohérent au regard de 2017 (14 couples) et de 2016 (8 couples), d'autant que le nombre de pies grièches nicheuses est connu pour varier selon les années en fonction des conditions météorologiques : **chaleur et pluviométrie déterminent en effet la quantité de proies disponibles, et donc la réussite des couvées.** Ainsi, le résultat le plus faible – 8 couples en 2016 – est cohérent compte tenu de la météorologie largement défavorable cette année-là.



Pour la Pie-grièche écorcheur comme pour la Gorgebleue à miroir nous ne disposons pas encore de suffisamment de recul, nous souhaiterions donc poursuivre cette prospection au même rythme. Milieux buissonnants avec de la végétation descendant jusqu'au sol comme les haies, les vergers, les parcs et jardins ou les coupes forestières devront mériter toute notre attention, sans oublier les milieux « atypiques » comme les haies minces de haute taille entourées de grandes cultures, au sein desquelles nous avons recensé des couples nicheurs ces dernières années.

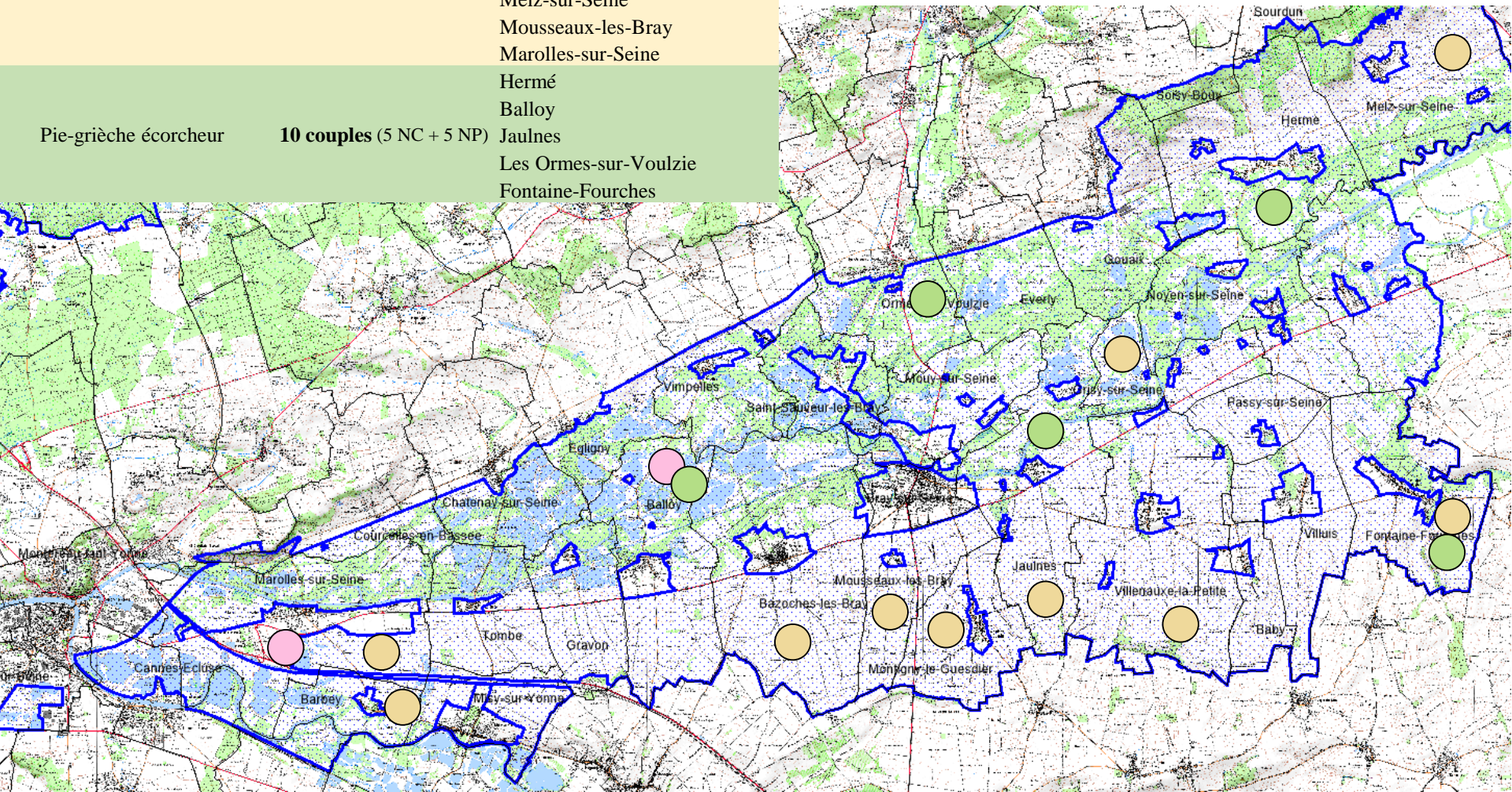
La population francilienne de la Pie-grièche écorcheur reste vulnérable, face à la diminution de l'habitat de l'espèce ainsi que des gros insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation. Toutefois, en dépit de ses fluctuations, cette **population reste relativement stable** – la dernière estimation dénombre 180 à 300 couples en Île-de-France (source : *Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014 – Corif 2017*).

Sachant que **la Seine-et-Marne** - et notamment le sud du département, dont le site Natura 2000- abrite la **majorité de la population régionale**, les probabilités de découvrir d'**autres nicheurs en Bassée** restent élevées, et le maintien des efforts de prospection d'autant plus indispensable.

Espèces	Effectifs	Communes
Blongios nain	3 couples (1 NC + 2 NP)	Balloy Marolles-sur-Seine
Gorgebleue à miroir	0 couple	
Oedicnème criard	12 couples (1 NC + 10 NP)	Montigny-le-Guesdier Fontaine Fourches Bazoches-lès-Bray Villenauxe-la-Petite Grisy-sur-Seine Barbey Jaulnes Melz-sur-Seine Mousseaux-les-Bray Marolles-sur-Seine
Pie-grièche écorcheur	10 couples (5 NC + 5 NP)	Hermé Balloy Jaulnes Les Ormes-sur-Voulzie Fontaine-Fourches

1.2.2 Résultats

Suivis prioritaires / répartition des 4 espèces nicheuses suivies en 2018



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Les 3 espèces de busards – **Enjeu Fort**

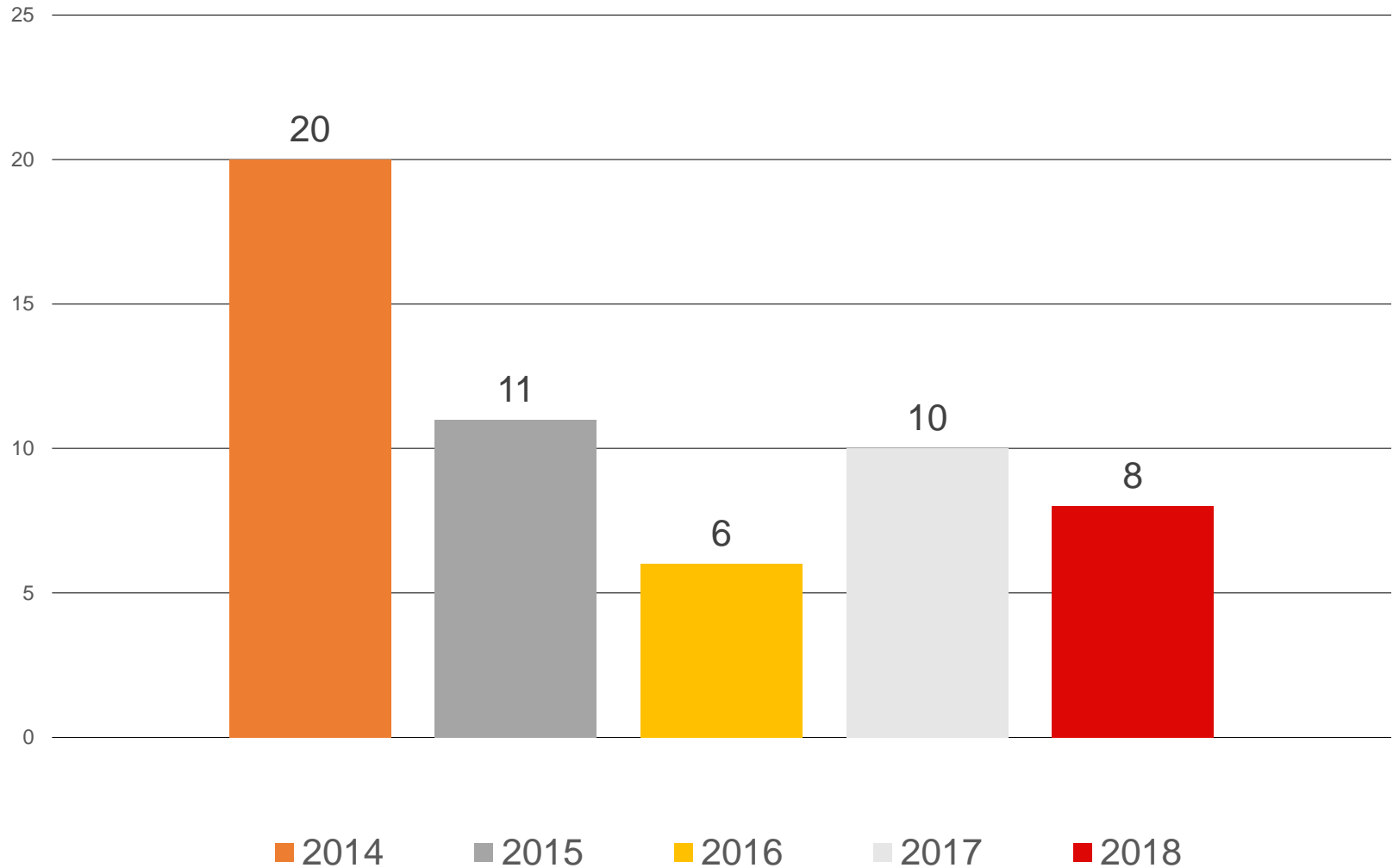
Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), **Busard cendré** (*Circus pygargus*) et **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*)

Synthèse des observations entre 2014 et 2018

	Busard Saint-Martin		Busard cendré		Busard des Roseaux	
	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)
2014	20	56	9	10	-	10
2015	11	57	-	3	-	7
2016	6	13	3	8	1	15
2017	10 (6 NC + 4 NP)	49	1 (1 NP)	10	PVbio77 Tous les couples ont échoué en Bassée	30
2018	8 (7 NC + 1 NP)	21	1 (1 NC)	3	-	27
Communes concernées en 2018	Gravon-Balloy- Bazoches-Jaulnes	Jaulnes-Gouaix- Mouy-Bazoches- Balloy-Villenaux- Mousseaux-Gravon- Fontaine Fourches- Villuis-Melz	Montigny le Guesdier	Bazoches-Villuis- Gravon	-	Marolles-Villiers- Jaulnes-Montigny- Villenaux-Gravon- Mousseaux-Mouy- Bazoches

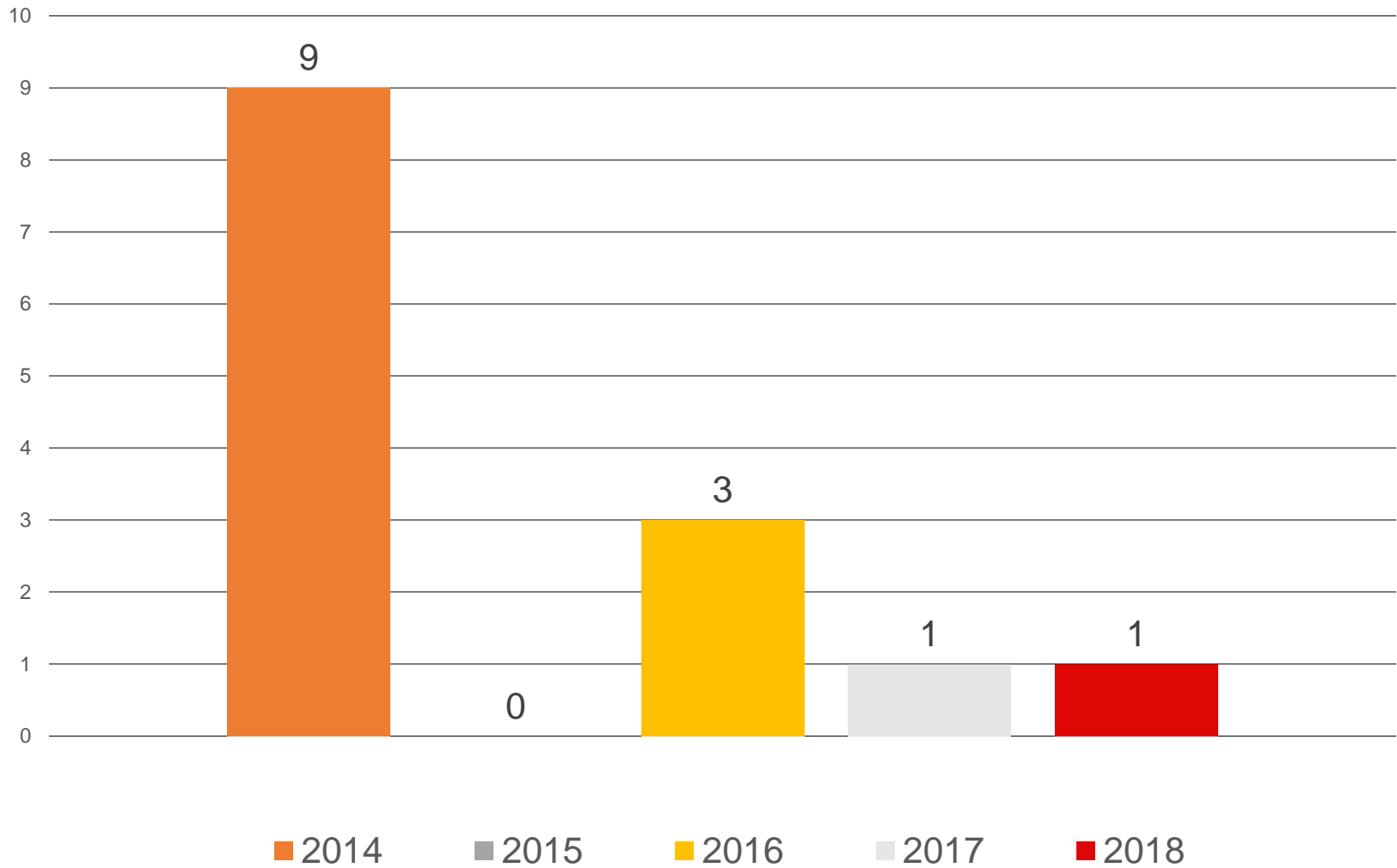
Busard Saint-Martin

Nombre de couples nicheurs certains et probables



Busard cendré

Nombre de couples nicheurs certains et probables





**Synthèse de la campagne de
recensements des busards nicheurs
en Bassée
PIE VERTE BIO 77**

Espèce	Commune	Nbre de jeunes à l'envol par couple	Pose de cage	Remarques
Busard cendré (1 couple)	Montigny-le-Guesdier	1	Oui	Cage 30/06 - 23/07. Fem.+Mal. bagués Museum. Tentative de prédation par renard. Prédation sur l'aîné par un autre rapace.
Busard Saint-Martin (7 couples)	Gravon	0	Non	
	Gravon	3	Oui	Cage 30/06 - 10/07. Fem. baguée Museum, prob. la même que l'an dernier (distance 1km).
	Balloy	3	Oui	
	Bazoches	4	Oui	Cage 16/06 - 19/07
	Bazoches	0	Non	
	Bazoches	0	Non	
	Jaulnes	0	Non	Nichée moissonnée le 18 juin

TOTAL : 11 jeunes à l'envol
(1 Busard cendré et 10 Busards Saint-Martin)

En 2018, le seul couple de Busard cendré ayant niché dans la Bassée.
Mâle et femelle portaient chacun une bague du Museum.

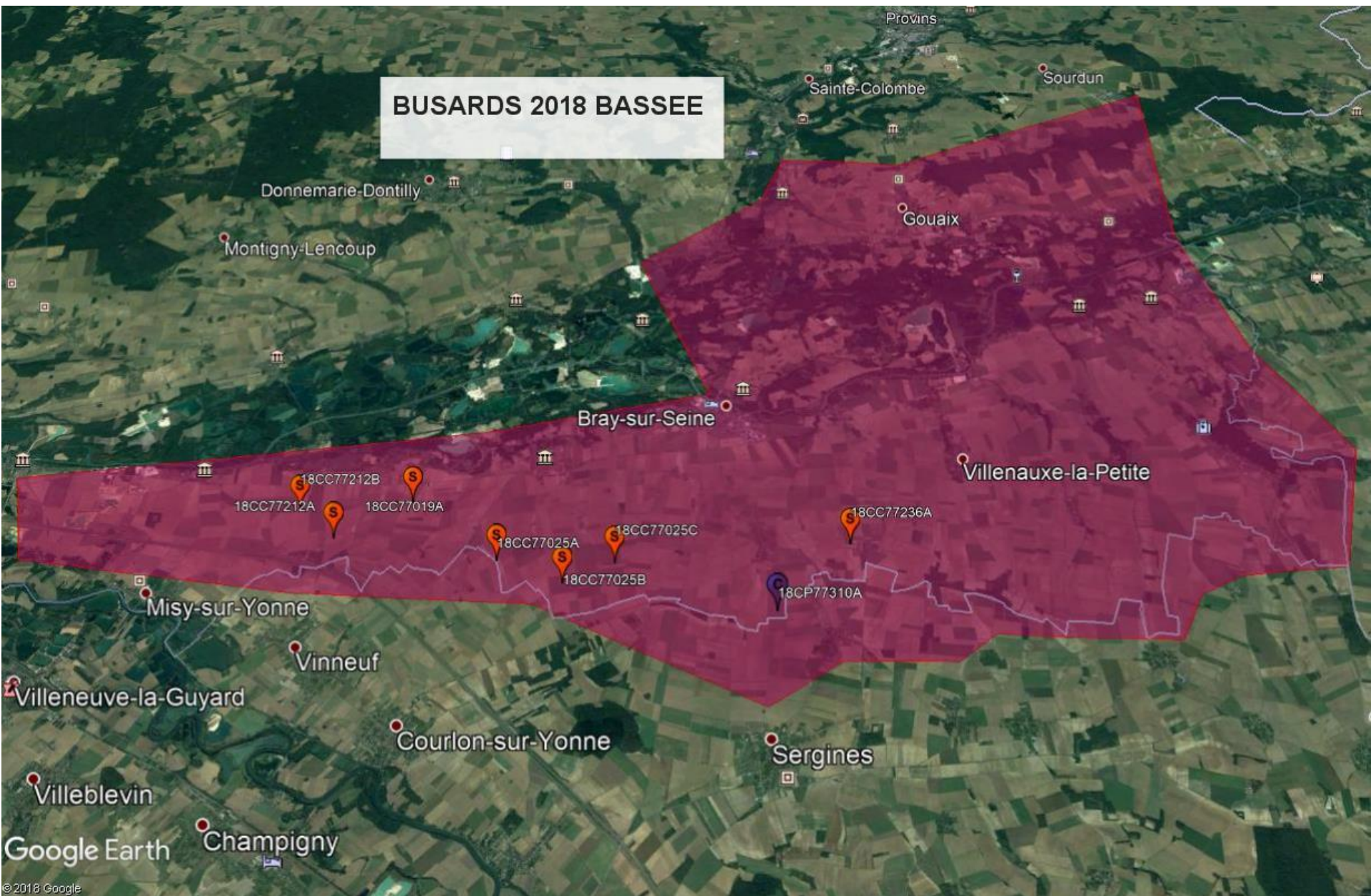


Photos Michel Collin / Pie Verte Bio 77

Carte de localisation des Busards nicheurs en Bassée en 2018 (PieVerteBio77)

Busard Saint-Martin : 7 couples nicheurs certains (*Gravon-Balloy-Bazoches-Jaulnes*)

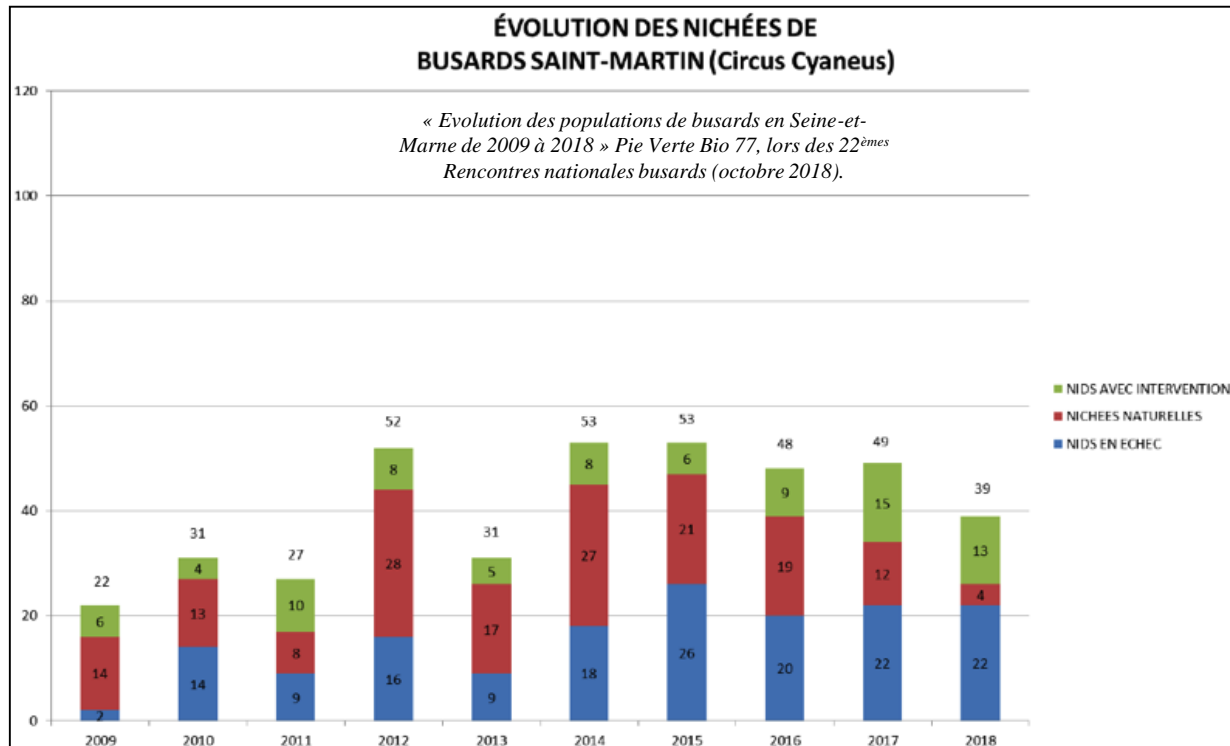
Busard cendré : 1 couple nicheur certain (*Montigny*)



Busard Saint-Martin - Enjeu Fort - Analyse

A l'instar de 2016 et 2017, nos observations des **3 espèces de busards** ont été effectuées dans le cadre des prospections liées à l'Oedicnème criard, car elles ne faisaient pas partie des espèces que nous avons choisi de suivre spécialement en 2018. Elles ont été largement renforcées par les informations recueillies auprès de Pie Verte Bio 77 en matière de couples nicheurs certains et de jeunes à l'envol.

8 couples nicheurs de Busards Saint-Martin, dont 7 couples de nicheurs certains contre **6 l'année dernière** : une certaine stabilité de l'espèce en Bassée, à l'image de ce qui se passe au niveau du département (diagramme ci-dessous). Les naturalistes de Pie Verte Bio 77 ont constaté **l'envol de 10 jeunes pour les 7 couples** qui ont niché, contre 11 jeunes pour 6 couples en 2017. Mais selon eux, 2018 est une bonne année, avec 3 à 4 jeunes pour chacun des 3 couples ayant niché avec succès.



Sur 10 ans au total 405 nichées dont 84 protections (21 %), 163 nichées naturelles (40 %) et 158 nichées en échec (39 %)

Les 8 couples nicheurs de Bassée représentent environ **20% des 39 couples nicheurs recensés sur la totalité de la Seine-et-Marne** en 2018. Il est à noter que l'espèce ne niche pas obligatoirement dans les champs de céréales : certains couples ont niché dans des boqueteaux ou des landes forestières. En Bassée, il conviendrait donc d'élargir la recherche aux milieux de transition.

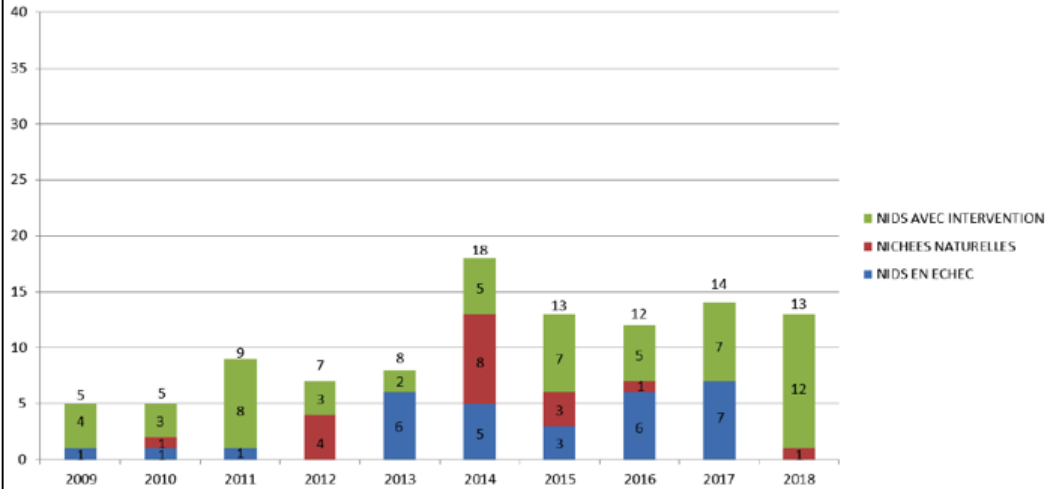


Photo Michel Collin / Pie Verte Bio 77

Busard cendré et Busard des roseaux

Enjeu Fort - Analyse

ÉVOLUTION DES NICHÉES DE
BUSARDS CENDRÉS (*Circus Pygargus*)



-Comme en 2017, **un seul couple de Busard cendré** a niché en Bassée (Montigny le Guesdier), ce qui est peu, mais cette année la reproduction a été couronnée de succès avec **1 jeune à l'envol**.

C'est la **Seine-et-Marne qui accueille la quasi-totalité des couples d'Ile-de-France**, avec **13 couples** cette année. Le nid de 12 d'entre eux a été protégé, ce qui donne une idée de l'importance de la collaboration entre agriculteurs et ornithologues. Cela a d'ailleurs porté ses fruits en Bassée cette année, avec la protection du nid.

-Quant au **Busard des roseaux**, pas de trace de nidification en 2018, malgré la petite trentaine d'observation d'individus. En 2017 la nidification avait été tentée en Bassée, mais tous les couples avaient échoué.

La **situation en Bassée est préoccupante**, car il y a moins de 10 ans, on y trouvait encore 2 ou 3 couples nicheurs. Cependant, le nombre de couples nicheurs dans toute la Seine-et-Marne oscille entre 2 et 4 couples par an ces dernières années, ce qui reste très modeste. L'espèce reste très vulnérable et de surcroît, niche moins qu'avant dans les champs de céréales, milieu de substitution qu'elle avait adopté.



Photo Michel Collin / Pie Verte Bio 77

Au printemps 2020, cela fera 5 ans que nous aurons procédé au 1^{er} recensement des busards de la Bassée (2014-2015). Nous déciderons en 2020 avec la DRIEE et la DDT 77 si nous recommençons le protocole (Distance Sampling sur plus de 300 points d'observation) que nous avons mis en place avec le CNRS. Ceci afin de disposer de 2 estimations statistiques comparables (2014-2015/2020/2021), permettant de mieux évaluer l'abondance des effectifs des 3 espèces de Busards sur le site.

1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Malgré le choix du suivi des 6 espèces présentées plus haut (sans compter les busards), nos multiples déplacements sur le site nous ont permis un certain nombre d'observations directes d'espèces « Natura 2000 », complétées par les échanges avec nos collègues de l'AGRENABA, de Pie Verte Bio 77, de Roselière, de Nature Nogentais et d'autres naturalistes.

Les tableaux ci-après rassemblent ces données, et précisent s'il s'agissait d'oiseaux nicheurs, migrateurs ou hivernants, ainsi que les communes concernées.

Sterne naine - Enjeu fort	
Année	<i>Effectifs</i>
2016	2 couples nicheurs
2017	2 individus à Marolles
2018	0





1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Rôle des genêts - Enjeu fort				
<i>Année</i>	<i>Nombre d'individus observés</i>	<i>Période</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes</i>
2017	1	Avril à Août	Contact	Bazoches-lès-Bray
2018	0	-	-	-

Rôle des genêts en Bassée auboise	
Nombre de mâles chanteurs contactés <i>(informations Pierre Miguet - Association Nature du Nogentais)</i>	
2013	17
2014	6
2015	14
2016	4
2017	2
2018	9

1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Autres espèces prioritaires nicheuses à **enjeu moyen**

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2018</i>
Cigogne blanche	16	16	1	Nicheur possible	-
Aigrette garzette	12	72	378	Nicheur possible	Toutes communes
Bihoreau gris	16	18	43	Nicheur possible	Marolles-Balloy-Bazoches-Noyen-Egligny
Mouette mélanocéphale	+ de 900	1119	1523	Nicheur certain	Marolles-Balloy-Jaulnes-Bazoches Grisy-Courcelles-Noyen-Melz-Egligny- Cannes Ecluse
Sterne pierregarin	120	116	109	Nicheur certain	Balloy-Jaulnes-Gouaix-Mouy-Egligny Marolles-Varennes-Bazoches-Noyen- Misy-Cannes Ecluse
Milan noir	13	43	36	Nicheur certain	Marolles-Courcelles-Balloy-Grisy-Jaulnes- Melz-Noyen-Villiers-Bazoches



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles

Autres espèces prioritaires nicheuses à **enjeu faible**

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	2016	2017	2018	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2018</i>
Martin- pêcheur	24	46	27	Nicheur certain	Balloy-Marolles-Gouaix-Egligny-La Tombe-Gravon-Cannes Ecluse
Pic mar	4	12	7	Nicheur certain	Gouaix-Noyen-Grisy
Pic noir	8	27	16	Nicheur certain	Noyen-Gouaix-Egligny-Jaulnes-Everly-Grisy
Echasse blanche	2	16	10	Nicheur certain	Varennes-Jaulnes
Bondrée apivore	10	13	5	Nicheur certain	Bazoches-Marolles-Grisy Gouaix-Hermé



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles



Espèces **Migratrices & Hivernantes**

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes en 2018</i>
Grande Aigrette	130	174	Migrateur Hivernant	Toutes communes
Héron pourpré	3	3	Migrateur	Gravon-Jaulnes-Egligny
Chevalier sylvain	76	2	Migrateur	Jaulnes
Cigogne noire	2	5	Migrateur	Les Ormes-Gouaix-Jaulnes-Grisy
Pluvier doré	82	450	Migrateur	Grisy-Gravon
Guifette noire	18	3	Migrateur	Jaulnes-Varennes
Grue cendrée	2000	430	Migrateur	Jaulnes-Balloy-Noyen Gouaix-Les Ormes
Balbusard pêcheur	14	20	Migrateur	Varennes-Mouy-Vimpelles Jaulnes-Balloy-Egligny-Gravon
Milan royal	4	1	Migrateur	Egligny
Hibou des marais	25	20	Hivernant & Nicheur possible	Jaulnes
Autour des palombes	-	5	Hivernant	Gouaix-Jaulnes
Harle piette	38	3	Hivernant	Grisy



1.2.4 Synthèse espèces à enjeu / résultats

Synthèse des espèces nicheuses à enjeu observées en 2018

Espèces nicheuses à enjeu fort : 5 espèces sur 7

Busards Saint-Martin, cendré et des roseaux,
Édicnème criard, Blongios nain.

Non observées : Râle des genêts, Sterne naine

Espèces nicheuses à enjeu moyen : 7 espèces sur 8

Gorgebleue à miroir, Pie-grièche écorcheur, Milan noir,
Mouette mélanocéphale, Bihoreau gris,

Sterne pierregarin, Aigrette garzette

Non observée : Cigogne blanche

Espèces nicheuses à enjeu faible: 5 espèces sur 5

Bondrée apivore, Pic mar, Pic noir,
Martin-pêcheur, Echasse blanche

Soit 17 espèces sur 20

Espèces hivernantes observées en 2018

Hibou des marais, Butor étoilé, 2 espèces à rajouter dans la liste des espèces à enjeu dans le DOCOB.

-Butor étoilé = enjeu fort / pas de nidification en IdF, présence en période de nidification.

-Hibou des marais = enjeu fort / plus de nidification en IdF depuis 2013, présence en période de nidification.



Espèces d'intérêt communautaire

En 2018, **35 espèces** ont été observées sur les **38 espèces d'intérêt communautaire** du DOCOB relatif à la ZPS « Bassée et plaines adjacentes ». Seuls le Râle des genêts, le Faucon émerillon et le Crabier chevelu n'ont pas été observés.

Pour obtenir la fiche de synthèse de la ZPS Bassée :
<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/la-bassee/documents-a-telecharger>

1.2.5 Collaboration avec les associations, naturalistes et acteurs locaux

Pie verte bio 77

Partage d'observations de Busards et autres espèces :
mise à notre disposition de la localisation des nids,
du nombre d'œufs, de jeunes à l'envol, etc.

Agrenaba

Association Nature du Nogentais

Association Roselière

GSM

A2C

Ornithologues locaux

ARB / base de données Cettia

Partage d'observations de toutes les espèces
Natura 2000 ou espèces rares.



1.2.6 Synthèse des espèces prioritaires suivies en 2018/ résultats

Oedicnème criard – Enjeu Fort : 14 couples de nicheurs certains ou probables représentent le meilleur résultat obtenu depuis 2014, et le nombre d'individus observés isolément s'est multiplié. L'Oedicnème criard est présent dans 15 communes sur les 39 de la Bassée. Protocoles diurnes à poursuivre en 2018, y compris dans des habitats que nous estimons moins « habituels » : bocage, friches, carrières, zones artificielles.

Blongios nain – Enjeu Fort Notre 2^{ème} année de recherche en zones humides de la présence du Blongios nain en tant que nicheur révèle pour l'instant une stabilité en terme d'effectifs par rapport aux données disponibles pour les années précédentes : 3 couples nicheurs certains ou probables. Mais ces données concernent toujours les mêmes sites. Prospection accrue à prévoir sur d'autres secteurs favorables.

Butor étoilé – Hivernant : Même problématique que pour le Blongios nain. Les données sont stables (2 individus hivernants) et relatives aux mêmes sites. En revanche, un individu a été signalé en juillet, la nidification n'est donc pas à exclure et il conviendra d'être vigilants.

Gorgebleue à miroir – Enjeu Moyen : Un couple nicheur probable à Bazoches et quelques mâles chanteurs. La situation n'est pas plus florissante que les années précédentes, il faut dire que l'espèce est un nicheur rare en Ile-de-France (moins de 20 couples). La prospection doit continuer, à commencer par les communes où elle n'a plus été revue en 2017.

Pie-grièche écorcheur – Enjeu Moyen : 14 couples nicheurs certains ou probables et 47 individus observés au total; c'est 2 fois plus qu'en 2016 ! La prospection doit rester soutenue, et s'élargir en matière d'habitats : haies atypiques, trop hautes ou pas assez fournies par rapport aux milieux « dits » habituels de l'espèce, absence d'épineux,...

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

Test en cours du sentier « Natura 2000 » / ZPS et ZSC

Sentier flash code en service




5 bornes
5 thèmes

- ✓ Qu'est ce que Natura 2000?
- ✓ La forêt alluviale
- ✓ Les prairies humides
- ✓ Les pelouses sèches
- ✓ Les plans d'eau

Boucle de 3km



Légende

-  Borne flashcode
 -  Sentier du Bois Prieux
 -  Chemin d'accès
- 0 100 200
Mètres



1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

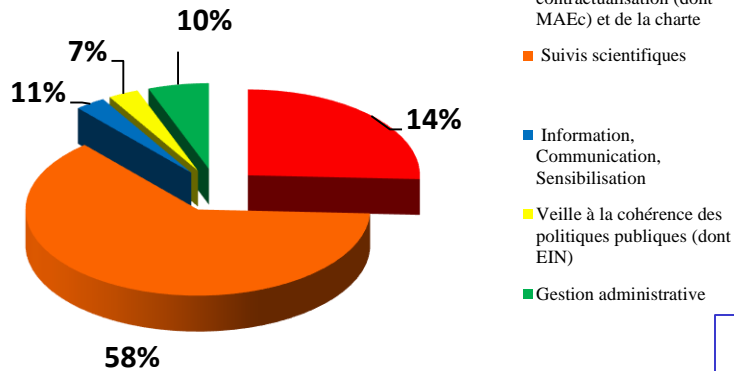
- Festival de la Terre 2018 / Jeunes Agriculteurs de Seine-et-Marne : conseil et assistance à la rédaction du formulaire simplifié.
- Randonnée quads / Can-Am Adventure France : échanges et transmission d'information avec la DDT 77 / espèces concernées
- Mise à jour pour l'unité de méthanisation / complément d'équipements techniques sur site à Noyen-sur-Seine / Artaim.

Grands projets.

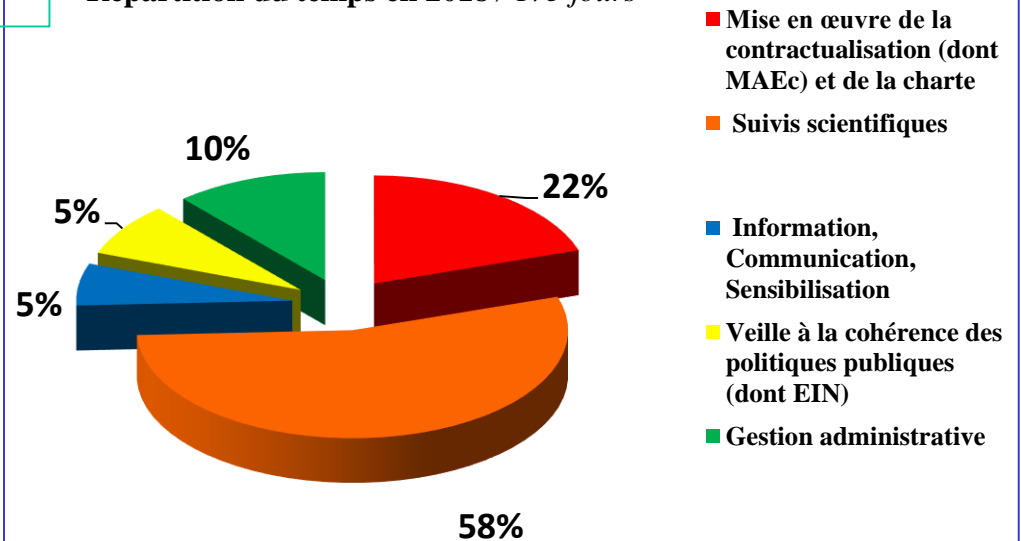
- Casier pilote:** Participation aux réunions du comité environnement en juin 2018.

1-5 Gestion administrative

Répartition du temps en 2017 / 175 jours



Répartition du temps en 2018 / 175 jours



2 Orientations 2019 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

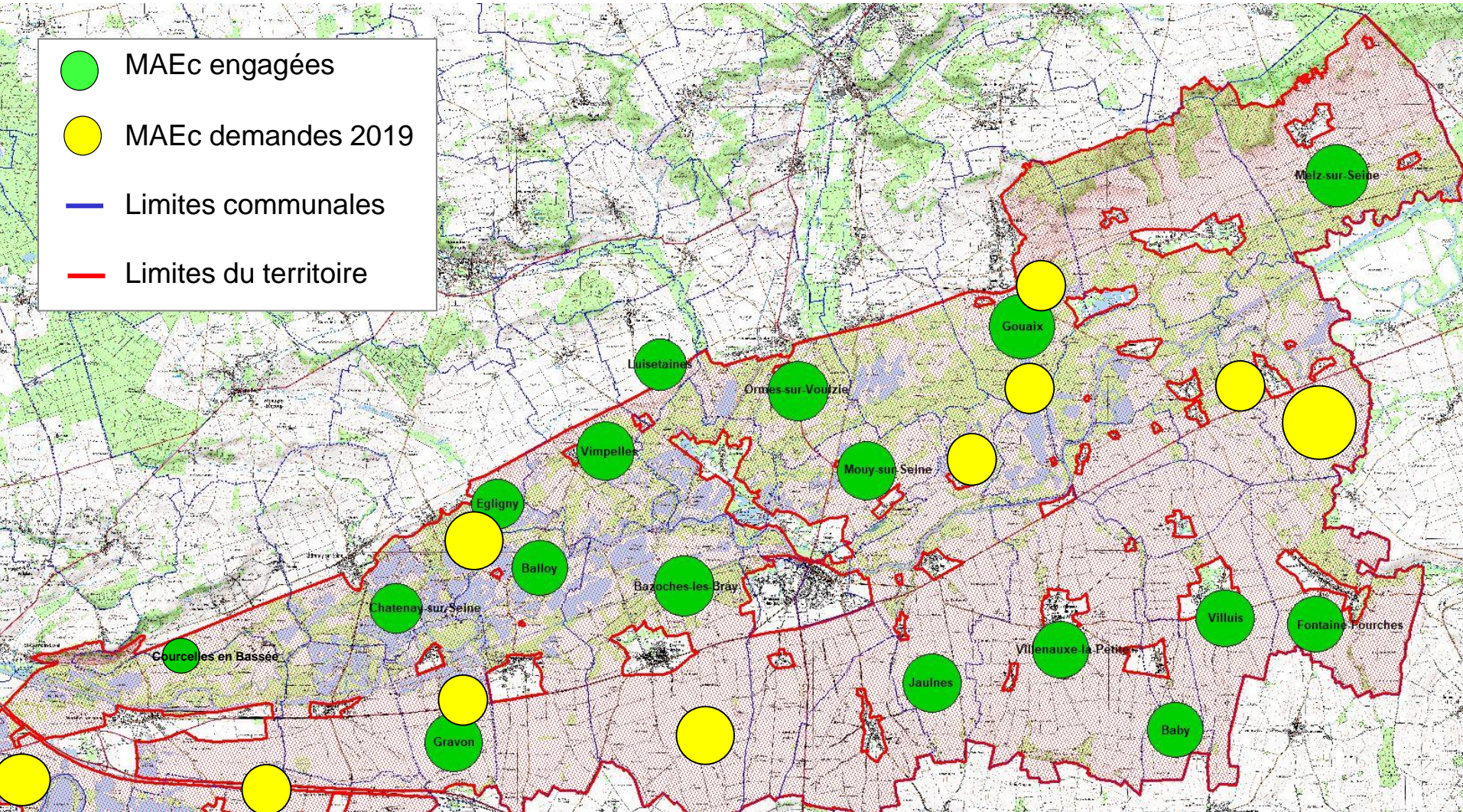
- Suite du **repérage**, au cours des prospections et du suivi des espèces, des secteurs qui pourraient bénéficier d'un **contrat Natura 2000**, et/ou de la **charte Natura 2000**.
 - **Prise de contact avec les propriétaires concernés**, visite sur sites avec les propriétaires pour définition des travaux contractualisables.
 - Préparation des **conventions et accompagnement administratif** auprès des propriétaires.
 - **Suivis de la fin des travaux** des 2 contrats Natura 2000 en cours.
 - **Préparation des chartes Natura 2000** pour les propriétaires intéressés dont les travaux seront achevés.
- MAEc** :
- Visite et cartographie des parcelles engagées** depuis 2015 pour état des lieux.
 - Point sur les **demandes de renouvellement** en 2020 / engagement réalisés en 2015 (5 ans).
 - Suite des visites, diagnostics et accompagnements auprès des exploitants souhaitant engager des mesures dans le cadre des déclarations PAC 2019 et 2020.

Etat des demandes MAEc au 15 mars 2019

Demandes MAEc 2019 BASSEE au 15/03/2019	Détail surfaces ha	Aide annuelle	Budget an	<i>Budget 5 ans</i>	<i>Total ha</i>	Communes		
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	7,4	353,43 €	2 615,38 €	13 076,91 €	12,1	Bazoches les Bray		
IF_BASS_HE16 / création couvert	4,7	600,00 €	2 820,00 €	14 100,00 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	5,97	600,00 €	3 582,00 €	17 910,00 €	5,97	Grisy sur Seine Jaulnes		
IF_BASS_HE16 / création couvert	5,9	600,00 €	3 540,00 €	17 700,00 €	30,13	Neuvry		
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	24,23	353,43 €	8 563,61 €	42 818,04 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	1,57	600,00 €	942,00 €	4 710,00 €	20,3676	Villiers sur Seine Projet collectif continuités écologiques		
IF_BASS_HE16 / création couvert	2,51	600,00 €	1 506,00 €	7 530,00 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	3,22	600,00 €	1 932,00 €	9 660,00 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	6,5676	600,00 €	3 940,56 €	19 702,80 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	2,2	600,00 €	1 320,00 €	6 600,00 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	1	600,00 €	600,00 €	3 000,00 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	0,8	600,00 €	480,00 €	2 400,00 €				
IF_BASS_HE16 / création couvert	2,5	600,00 €	1 500,00 €	7 500,00 €				
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	7,49	353,43 €	2 647,19 €	13 235,95 €			7,49	Barbey
IF_BASS_HE16 / création couvert	10	600,00 €	6 000,00 €	30 000,00 €			10	Les Ormes/Voulzie
IF_BASS_HE16 / création couvert	7,7856	600,00 €	4 671,36 €	23 356,80 €	7,7856	Cannes Ecluse		
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	1,95	353,43 €	689,19 €	3 445,94 €	1,95			
IF_BASS_HE16 / création couvert	5	600,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	5	Fontaines Fourche		
IF_BASS_HE03 / entretien couvert	2	353,43 €	706,86 €	3 534,30 €	2			
IF_BASS_HE16 / création couvert	5	600,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	5	Montigny le Guesdier		
IF_BASS_HE16 / création couvert	15	600,00 €	9 000,00 €	45 000,00 €	15	Egigny		
TOTAL DEMANDES 2019				315 280,75 €	122,7932			
Dont 35% / entretien				76 111,15 €	43,07			
Dont 65% / création				239 169,60 €	79,7232			

Répartition MAEc au 15 mars 2019

23 communes



2-2 - Suivis scientifiques

Suivis prioritaires pour l'année 2019

1-Dans les grandes cultures

-Poursuite du suivi des **Œdicnèmes criards** :

Maintien et poursuite du programme de parcours diurnes, aube et crépuscule compris, en priorité dans les parcelles engagées en MAEc (couverts herbacés de faible hauteur) et autres secteurs agricoles favorables.

Lors de ce suivi, les observations des **3 espèces de busards** seront également enregistrées au passage, mais la véritable reprise du protocole « busards » aura lieu en 2020.

2- Dans les zones humides sous-prospectées

-Poursuite des recherches du **Blongios nain** et de la **Gorgebleue à miroir** :

Prospections printanières et estivales dans les roselières et saulaies, et dans les fourrés, arbustes et buissons bas des zones humides. Pour la Gorgebleue à miroir, recherche accrue dans les communes où elle a été recensée en 2016 et 2017 mais n'a plus été contactée en 2018.

-Si le temps imparti le permet, recherche de la Sterne naine.

-Recherche hivernale du **Butor étoilé** sur de nouveaux secteurs. Prospection estivale à Balloy et Barbey afin de vérifier si l'espèce est à nouveau présente en période de nidification, et recherche des indices de reproduction.

3- Dans les milieux de transition

-Suivis des sites de nidification connus de la **Pie-grièche écorcheur**, et poursuite des recherches dans les autres sites favorables.

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

Edition du bulletin d'information grand public : « **Infosite N° 6** », 4 pages :
-Présentation des **résultats des suivis des espèces et milieux** à enjeux forts;
-**Bilan des MAEc et contrats** Natura 2000 réalisés.

Diffusé via la Communauté de Communes Bassée Montois pour les 39 communes du site et les partenaires institutionnels.

Mis en ligne sur les site « seine-et-marne.n2000.fr »
et sur les sites de l'AGRENABA pour la ZSC, et de la FDC77 pour la ZPS

Participation aux **journées techniques** organisées par la DRIEE Ile-de-France et par la DDT 77.

Mise à jour des informations sur le site internet Natura 2000 Seine-et-Marne.

Sentier numérique pour le grand public / *suivi des connexions sur un an, et ajouts de compléments d'information selon les demandes des utilisateurs du sentier.*

2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Aide au montage des dossiers d'Evaluation des Incidences Natura 2000, et conseils auprès des porteurs de projet.

-PLUi Bassée Montois

Grands projets

-Seine à grand gabarit et casier pilote: participation aux réunions et groupes de travail.

2-5 Gestion administrative

-Réunions de suivi / Communauté de Communes, DDT 77, DRIEE IdF, AGRENABA, FDC 77, Ornithologues, associations locales et Nogentaise.

-Coordination avec la ZSC « Bassée »

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités.

-Préparation et animation du COPIL.



Contacts Natura 2000

ZPS

Jean-Denis BERGEMER

FDC 77

06 73 01 38 59

jd.bergemer@fdc77.fr